



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil municipal :
le 20/06/2023

Publication :
le 30/06/2023

SEANCE DU 26 JUIN 2023

Délibération n° D-2023-193

Budget principal et budgets annexes
Compte Administratif - Année 2022

Président :

Monsieur Dominique SIX

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Nicolas VIDEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE

Direction des Finances

**Budget principal et budgets annexes
Compte Administratif - Année 2022**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil municipal délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2022 dressés par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire, en ce qui concerne le budget principal et les budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium, Chaufferie Bois les Brizeaux) :

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice concerné, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les comptes administratifs 2022 du budget principal et des budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium, Chaufferie Bois les Brizeaux), dont les résultats sont présentés en annexe.

- conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Dominique SIX a été désigné à la majorité des voix pour présider la séance lors de l'approbation des comptes administratifs. Monsieur le Maire a quitté la salle lors du vote.

Monsieur Jérôme BALOGE n'ayant pas pris part au vote.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	1
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lucien-Jean LAHOUSSE

Dominique SIX



Budget principal et budgets annexes

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapport de présentation

Conseil Municipal du 26 juin 2023

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. ANALYSE DU BUDGET PRINCIPAL	6
A. Un résultat net cumulé en forte augmentation	6
1. Un excédent général de clôture en forte augmentation	6
2. Présentation des grands équilibres	7
B. Une diminution des recettes de fonctionnement, de CA à CA, liée à un mécanisme comptable, malgré une dynamique des recettes de taxe foncière.....	7
1. La diminution des recettes de fonctionnement de CA à CA s'explique par le nouveau mécanisme de réfaction des frais de services communs sur l'attribution de compensation.....	7
2. Des recettes de fonctionnement constituées principalement par le produit des impôts et taxes et portées par l'évolution du produit de taxe foncière sur les propriétés bâties.....	8
a. Des recettes de fonctionnement constituées principalement par le produit des impôts et taxes (64 869 k€)	8
b. La part grandissante des recettes de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les recettes de fonctionnement.....	10
3. L'ensemble des autres produits en augmentation.....	11
a. Les produit des dotations, subventions et participations (14 141,1 k€) en augmentation (+ 656,5 k€ / + 4,9 %).....	11
b. Des produits du domaine, des services et locations et des produits issus des remboursements de frais pris en charge par la Ville (5 780,6 k€) en augmentation (+ 203,6 k€ / + 3,6 %)	13
c. Les autres produits (2 368,2 k€) en augmentation (+ 247,3 k€ / + 11,7 %)	14
C. Des dépenses de fonctionnement (73 518 k€) en diminution en raison d'efforts de gestion et du mécanisme comptable de remboursement des mutualisations.	15
1. La diminution du total des dépenses de fonctionnement (et des charges à caractère général) du fait du nouveau mécanisme de refacturation des frais de services communs sur l'attribution de compensation et des efforts de gestion réalisés	15
a. Des dépenses de fonctionnement en diminution principalement du fait du nouveau mécanisme de refacturation des frais de services communs	15
b. Des dépenses de fonctionnement (et des charges à caractère général) en diminution du fait également d'efforts de gestion.....	16
2. Des dépenses de personnel (44 086,7 k€) en augmentation (+ 1 416,6 k€ / + 3,3 %) restant limitée grâce à un pilotage fin de la masse salariale et des efforts de gestion dans les services.	18
a. Des dépenses de fonctionnement constituées pour une part majoritaire de dépenses de personnel.....	18
b. Une augmentation contrainte, limitée par une gestion attentive des remplacements, un accompagnement des agents en mobilité ainsi qu'un questionnement et une optimisation des organisations	19

3.	L'ensemble des autres dépenses (hors charges financières) en diminution	20
a.	Des autres charges de gestion courante (13 214,4 k€) en diminution (- 20 k€ / - 0,1 %) .	20
b.	Des charges exceptionnelles (1 798,5 k€) en diminution (- 598,3 k€ / - 25 %)	21
c.	Des charges financières (1 243, 5 k€) en augmentation (+ 22,6 k€ / - 0,1 %)	21
d.	Des atténuations de produits (229,9 k€) en baisse (- 46,1 k€ / - 16,7 %)	22
D.	Un niveau d'autofinancement exceptionnellement élevé	24
1.	Des recettes de fonctionnement (87 158,9 k€) bien supérieures aux dépenses de fonctionnement (73 518 k€) permettant de dégager des niveaux de CAF conséquents.....	24
2.	La capacité renforcée de la Ville à financer ses investissements (sans recourir à un niveau d'endettement élevé) grâce à un niveau de financement disponible pour l'investissement bien plus élevé que les années précédentes (8 238 k€).....	24
E.	Plus de 15 M€ de dépenses réelles d'investissement en 2022	25
1.	Des dépenses d'investissement principalement consacrées aux dépenses d'équipement sur les espaces et bâtiments publics	25
a.	La part toujours très majoritaire (99,9 %) des dépenses d'équipement (15 092,6 k€) parmi les dépenses d'investissement.....	25
b.	La part majoritaire des dépenses d'équipement sur les espaces et bâtiments publics (5 269,7 k€) parmi les dépenses d'équipement (35 %)	25
2.	Présentation des principales réalisations en 2022 par politique publique	26
a.	5 269,7 k€ investis sur les espaces et bâtiments publics	26
b.	2 837,7 k€ investis pour l'éducation et la jeunesse	27
c.	1 824,8 k€ investis en matière d'urbanisme et d'habitat.....	28
d.	1 459,4 k€ investis pour les équipements culturels	29
e.	844,3 k€ investis pour les équipements et le matériel sportif	29
f.	192,3 k€ investis pour la sécurité publique	30
g.	2 664,4 k€ investis pour les ressources	30
3.	La répartition des dépenses d'équipement par AP/CP	31
F.	Un niveau de recettes d'investissement (14 173,4 k€) stable	32
1.	2 745 k€ de recettes d'équipement perçus en 2022.....	32
a.	Un volume de subventions perçues de la part d'organismes financeurs (2 617 k€) en légère augmentation de CA à CA (+ 57,3 k€ / + 2,2 %).....	32
b.	Des remboursements perçus du fait d'opérations effectuées sous mandat (55 k€) en diminution (- 392,9 k€ / - 87,7 %) expliquant le niveau moindre de recettes d'équipement perçues en 2022	33
2.	Les autres recettes d'investissement globalement en augmentation	34
a.	Le FCTVA investissement (1 995,7 k€) relativement stable (- 33,7 k€ / - 1,7%).....	34
b.	Le produit de la taxe d'aménagement (997 k€) en augmentation (+ 99 k€ / + 11 %)	34
c.	Le produit des amendes de police (447,3 k€) en augmentation (+ 150,6 k€ / + 50,7 %)..	34
2.	ANALYSE DES BUDGETS ANNEXES.....	35

A.	Stationnement.....	35
1.	Un résultat net cumulé de - 84,4 k€.....	35
2.	Un résultat d'exploitation (159,3 k€) en forte diminution (- 348,4 k€ / - 68,6 %)	36
3.	Un résultat d'investissement (275,4 k€) en augmentation (+ 17,3 k€ / + 6,7 %).....	37
B.	Pompes funèbres.....	38
1.	Un résultat net cumulé de - 8,5 k€.....	38
2.	Un résultat d'exploitation (9,7 k€) en augmentation (+ 11,2 k€ / - 742 %).....	39
3.	L'absence de mouvements en investissement	40
C.	Crématorium	41
1.	Un résultat net cumulé de 4 028,9 k€.....	41
2.	Un résultat d'exploitation (418,1 k€) en augmentation (+ 56,9 k€ / + 15,7 %).....	42
3.	Un résultat d'investissement (- 51,4 k€) en diminution (- 37,5 k€ / + 270,5 %).....	43
D.	Parc de Noron.....	44
1.	Un résultat net cumulé de 398,1 k€.....	44
2.	Un résultat de fonctionnement (271 k€) en forte augmentation (+ 247, 7 k€ / + 1 063 %) ..	45
3.	Un résultat d'investissement (- 119,5 k€) en diminution (- 46,7 k€ / + 63,6 %).....	46
E.	Chaufferie Bois des Brizeaux	47
1.	Un résultat net cumulé de 35,4 k€.....	47
2.	Un résultat d'exploitation en diminution (- 6,48 k€ / - 38,4 %).....	48
3.	L'absence de mouvements en investissement	49
3.	ANALYSE DE LA DETTE	50
A.	Présentation générale de la dette au 31/12/2022.....	50
B.	L'évolution de la dette.....	50
C.	Impact de la hausse des taux sur la stratégie d'emprunt	51
4.	RESULTATS CONSOLIDES	52

INTRODUCTION

Le 14 décembre 2021, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2022 pour la Ville de Niort, conforme aux orientations budgétaires présentées lors de la session précédente. En juin et en novembre 2022, le Conseil municipal a ajusté les crédits ouverts lors de l'adoption du budget primitif, au regard de l'exécution budgétaire. Le compte administratif, dont l'analyse est proposée par ce présent rapport, vient clore l'année budgétaire 2022.

Le présent rapport couvre le budget principal ainsi que les budgets annexes Stationnement, Parc de Noron, Crématorium, Pompes funèbres et Chaufferie Bois des Brizeaux. Le compte administratif pour le seul budget relevant d'une régie disposant de l'autonomie financière, retraçant les activités relatives aux énergies renouvelables, est proposé dans un document distinct.

L'analyse du compte administratif 2022 permet de faire ressortir une santé financière solide de la Ville marquée par un autofinancement significatif (dégagé notamment grâce aux efforts de gestion) et un encours de dette maîtrisé. Le résultat qui en découle permet à la collectivité de disposer d'une capacité d'investissement nécessaire à la réalisation des investissements du mandat.

Le présent rapport retranscrit l'analyse de l'exécution du budget principal (1) et des budgets annexes (2). Il présente également les éléments relatifs à la dette (3) ainsi qu'enfin les résultats globalisés de ces budgets (4).

1. ANALYSE DU BUDGET PRINCIPAL

A. Un résultat net cumulé en forte augmentation

1. Un excédent général de clôture en forte augmentation

RESULTATS ANNEE 2022 (y compris dépenses et recettes d'ordres)				
Budget	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Budget Principal	Recettes	90 335 142,63 €	Recettes	28 167 347,74 €
	Dépenses	79 327 779,71 €	Dépenses	26 056 951,62 €
	Résultat de l'exercice	11 007 362,92 €	Résultat de l'exercice	2 110 396,12 €
	Résultat antérieur	1 275 952,84 €	Résultat antérieur	-11 183 086,63 €
	Résultat cumulé	12 283 315,76 €	Résultat cumulé	-9 072 690,51 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	2 066 803,21 €
		Résultat net de l'investissement	-7 005 887,30 €	
	Résultat net cumulé		5 277 428,46 €	

Pour mémoire RESULTATS ANNEE 2021 (y compris dépenses et recettes d'ordres)				
Budget	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Budget Principal	Recettes	90 131 113,79 €	Recettes	24 711 809,51 €
	Dépenses	82 345 339,32 €	Dépenses	27 833 656,68 €
	Résultat de l'exercice	7 785 774,47 €	Résultat de l'exercice	-3 121 847,17 €
	Résultat antérieur	1 438 822,92 €	Résultat antérieur	-8 061 239,46 €
	Résultat cumulé	9 224 597,39 €	Résultat cumulé	-11 183 086,63 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	3 234 442,08 €
		Résultat net de l'investissement	-7 948 644,55 €	
	Résultat net cumulé		1 275 952,84 €	

➤ *Un résultat global de fonctionnement en augmentation (+ 3 059 k€)*

Le résultat de l'exercice 2022 en fonctionnement atteint 11 007,4 k€ contre 7 786 k€ en 2021 (+ 3 222 k€ / + 41 %). Le résultat global pour 2022 atteint 12 283,3 k€ [constitué du résultat de l'exercice 2022 augmenté du résultat antérieur reporté de la section de fonctionnement (pour + 1 276 k€)], contre 9 224,6 k€ en 2021 (+ 3 059 k€ / + 33 %).

➤ *Un besoin de financement en investissement en diminution (- 943 k€)*

Le résultat de l'exercice 2022 en investissement atteint 2 110,4 k€ contre - 3 121,9 k€ en 2021 (+ 5 232 k€ / - 168 %).

Le besoin de financement en investissement s'élève ainsi à 7 005,9 k€ en 2022, contre 7 948,6 k€ en 2021 (- 943 k€ / - 13 %).

L'impact du surfinancement des restes à réaliser 2022 de l'ordre de 2 067 k€ permet de contenir ce résultat.

➤ *Un excédent général de clôture en augmentation (+ 4 001,5 k€)*

Les résultats font alors apparaître un excédent général de clôture de 5 281,5 k€ (+ 4 001,5 k€). Ce montant sera affecté au BS 2023 et permettra de financer l'investissement.

2. Présentation des grands équilibres

En milliers d'euros		CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
A	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	85 670,2	88 367,3	85 234,3	87 158,9	-1 208,4	-1,37%	1 924,6	2,26%
a	dont produits des cessions	1 263,0	1 032,3	0,0	855,8	-176,5	-17,10%	855,8	/
B	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	75 286,9	77 678,1	77 403,6	73 518,0	-4 160,1	-5,36%	-3 885,6	-5,02%
b	Solde dotations / reprises provisions	0,0	0,0	-182,7	-173,4	-173,4	/	9,3	-5,08%
C = A - a - B - b	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF)	9 120,3	9 656,9	8 013,4	12 958,5	3 301,6	34,19%	4 945,1	61,71%
D	Hors cessions et provisions								
	Travaux en régie (immobilisation)	1 199,1	1 200,0	1 200,0	1 200,0	0,0	0,00%	0,0	0,00%
E = C + D	CAF Brute	10 319,4	10 856,9	9 213,4	14 158,5	3 301,6	30,41%	4 945,1	53,67%
F	Amortissement d'emprunt	5 968,1	6 290,1	6 562,7	6 555,7	265,6	4,22%	-7,0	-0,11%
f	Autres dettes	280,5	287,9	47,3	47,3	-240,6	-83,57%	0,0	-0,01%
G = E - F	Autofinancement net	4 070,8	4 278,9	2 603,4	7 555,5	3 276,6	76,58%	4 952,1	190,21%
H	Cession d'immobilisation	1 263,0	1 032,3	1 000,0	855,8	-176,5	-17,10%	-144,2	-14,42%
b	Solde dotations / reprises provisions	0,0	0,0	-182,7	-173,4	-173,4	/	9,3	-5,08%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,0	0,0	1 276,0	0,0	/	/	/	/
K = G + H + b + J	Financement disponible pour l'investissement	5 333,8	5 311,2	4 696,7	8 237,9	2 926,6	55,10%	3 541,2	75,40%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	14 999,1	19 166,5	23 882,7	15 093,5	-4 072,9	-21,25%	-8 789,1	-36,80%
	dont dépenses d'équipement	14 986,0	19 107,1	23 748,7	15 092,6	-4 014,5	-21,01%	-8 656,1	-36,45%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	15 448,7	14 719,2	15 720,8	14 173,4	-545,7	-3,71%	-1 547,3	-9,84%
N = M - L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	449,6	-4 447,3	-8 161,9	-920,1	3 527,2	-79,31%	7 241,8	-88,73%
O*	Résultat d'investissement reporté	0,0	0,0	-11 183,1	0,0	/	/	/	/
D2	Travaux en régie (immobilisation)	1 199,1	1 200,0	1 200,0	1 200,0	0,0	0,00%	0,0	0,00%
I	Financement disponible pour l'investissement	5 333,8	5 311,2	4 696,7	8 237,9	2 926,6	55,10%	3 541,2	75,40%
P = - N + D2 - O* - I**	Volume d'emprunt	2 500,0	5 000,0	15 848,3	7 000,0	2 000,0	40,00%	-8 848,3	-55,83%

*Ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Théorique pour le voté

B. Une diminution des recettes de fonctionnement, de CA à CA, liée à un mécanisme comptable, malgré une dynamique des recettes de taxe foncière

1. La diminution des recettes de fonctionnement de CA à CA s'explique par le nouveau mécanisme de réfaction des frais de services communs sur l'attribution de compensation

La lecture du compte administratif 2022 doit tenir compte d'un changement du périmètre comptable qui ne permet pas une comparaison de CA à CA à périmètre équivalent.

Afin de répondre à des impératifs de qualité comptable, en juin 2022, la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ont modifié les modalités de remboursement par la Ville des frais de fonctionnement des services communs portés par la CAN. Ainsi, le remboursement n'est plus une dépense (charges à caractère général) mais devient une moindre recette (ponction sur l'attribution de compensation perçue par la Ville et versée par la CAN).

Par conséquent, les recettes réelles de fonctionnement (ainsi que le total du produit des « impôts et taxes » et l'attribution de compensation de base) sont diminuées de ce montant :

en K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022 (hors résultats reportés)	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) <i>incluant le produit des cessions</i>	85 670,2	88 367,3	85 234,3	87 158,9	-1 208,4	-1,37%	1 924,6	2,26%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 161,4	5 577,0	5 503,7	5 780,6	203,6	3,65%	276,9	5,03%
Impôts et taxes	64 046,7	67 184,7	64 456,8	64 869,0	-2 315,8	-3,45%	412,2	0,64%
Dotations subventions et participations	14 397,1	13 484,6	13 960,2	14 141,1	656,5	4,87%	180,9	1,30%
Autres produits	2 065,1	2 120,9	1 313,6	2 368,2	247,3	11,66%	1 054,6	80,28%

La neutralisation de cette opération comptable fait apparaître une évolution positive des recettes réelles de fonctionnement (+ 2 382,7 k€ / + 2,7 %) du fait de l'évolution des « impôts et taxes » (+ 1 275,4 k€ / + 1,9 %) mais aussi du fait de l'augmentation des produits des services, du domaine et ventes directes (+ 203,6 k€ / + 3,65 %), de l'évolution des dotations et de la DGF (+ 656 k€ / + 4,87 %) et des produits élevés de droits de mutation à titre onéreux.

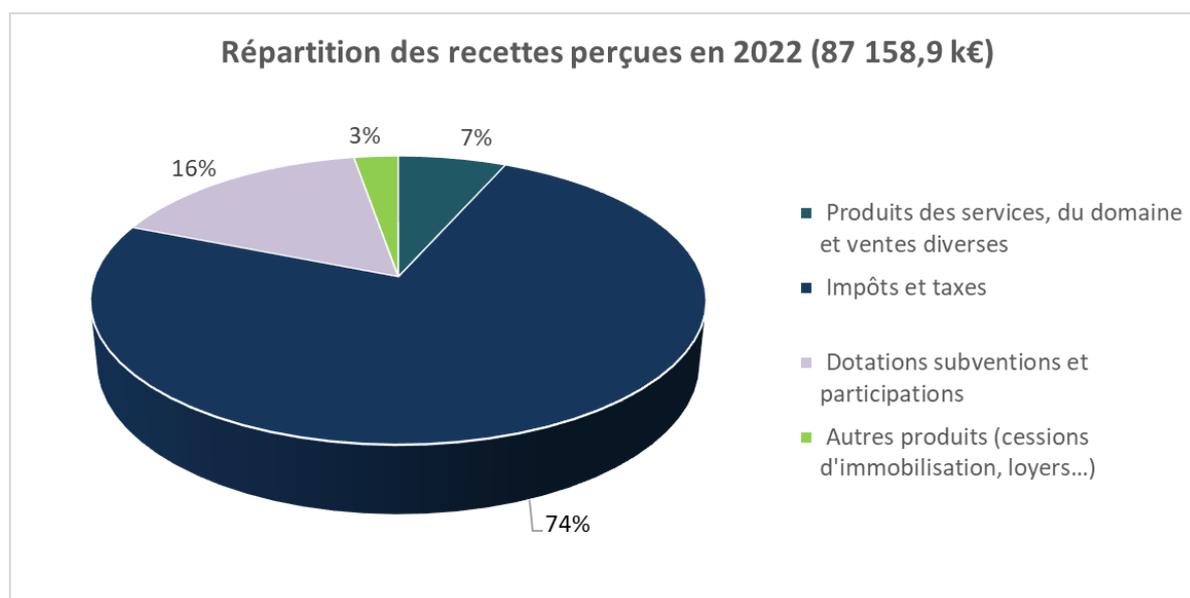
Projection du produit des impôts et taxes retraité de la réfaction sur AC :

en K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022 (hors résultats reportés)	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) <i>incluant le produit des cessions</i>	85 670,2	88 367,3	89 190,3	90 750,0	2 382,7	2,70%	1 924,1	2,26%
Impôts et taxes	64 046,7	67 184,7	68 382,3	68 460,1	1 275,4	1,90%	411,7	0,64%

2. Des recettes de fonctionnement constituées principalement par le produit des impôts et taxes et portées par l'évolution du produit de taxe foncière sur les propriétés bâties

a. Des recettes de fonctionnement constituées principalement par le produit des impôts et taxes (64 869 k€)

➤ Le produit des impôts et taxes constituent toujours la part la plus importante des recettes de la Ville de Niort.



➤ Une modification importante du poids respectif des produits des « impôts et taxes »

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Impôts et taxes	64 046,7	67 184,7	64 456,8	64 869,0	-2 315,8	-3,45%	412,2	0,64%
Contributions directes (TF et TH)	47 551,4	49 882,5	51 823,0	51 662,6	1 780,1	3,57%	-160,4	-0,31%
Attribution de compensation CAN	11 699,0	11 699,0	7 672,5	8 038,2	-3 660,9	-31,29%	365,7	4,77%
Droits de mutation	2 545,6	3 215,2	3 000,0	3 174,2	-41,0	-1,27%	174,2	5,81%
Taxe sur l'électricité	1 164,6	1 188,5	1 180,0	1 193,0	4,5	0,38%	13,0	1,10%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	797,5	828,5	404,5	404,5	-424,0	-51,18%	0,0	0,00%
Droits de place	227,2	295,7	290,2	310,0	14,4	4,86%	19,8	6,83%
Autres	61,4	75,3	86,6	86,5	11,1	14,77%	-0,1	-0,14%

- Des contributions directes de taxe foncière et taxe d'habitation (51 662,6 k€) en hausse (+ 1 780,1 k€ / + 3,6 %)

L'augmentation des produits des contributions directes est principalement due à l'application d'un coefficient d'évolution mécanique des bases lié à l'inflation (+ 3,4 %) et plus subsidiairement de l'augmentation physique des bases.

Cet accroissement des produits se fait sans augmentation de taux.

Cette évolution des bases conduit à accroître la part de taxe foncière dans les recettes réelles de fonctionnement de la ville.

- L'attribution de compensation versée par la CAN (8 038,2 k€) en baisse (- 3 660,9 k€ / - 31,3 %)

La diminution de l'attribution de compensation est due pour partie à la diminution de l'attribution de compensation de base (- 70 k€) à raison de la prise en compte des montants définitifs des transferts du complexe sportif de la Venise verte (- 101 k€) et du contingent SDIS (+ 31 k€) à la CAN arrêtés par la CLECT du 24 janvier 2022 et approuvés par délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2022. Cela porte la part fixe de l'attribution de compensation à 11,5 M€.

Cependant, la ponction sur cette attribution de compensation de base des frais de fonctionnement des services communs (- 3 591 k€) explique en grande partie la baisse de l'attribution de compensation sur cet exercice.

En 2022, le coût des services communs pour la Ville s'élève à 3 591 k€. L'écart de 412 k€ entre le prévisionnel voté et le CA concernant ces services communs s'explique par une prévision prudente et des sous-exécutions (postes vacants au niveau des services communs).

NB : Les frais d'investissement (DSI notamment) continuent à être traités par le biais de remboursements.

- Des recettes du FPIC (404 k€) en diminution (- 424 k€) et perçues pour la dernière année

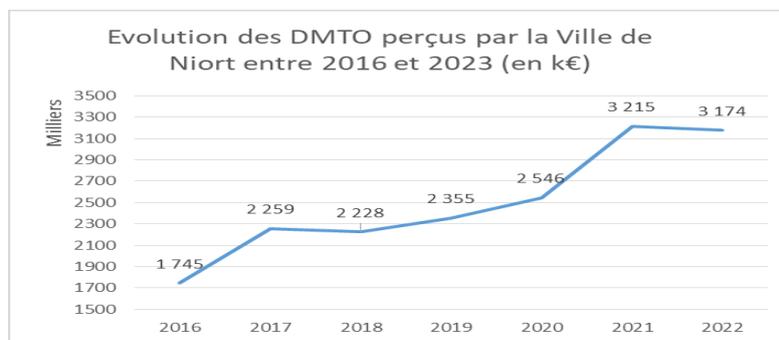
La diminution du reversement FPIC en 2022 est liée essentiellement à la sortie de l'éligibilité de l'ensemble intercommunal du Niortais en 2023 (qui a bénéficié en 2022 de la garantie de sortie de 50 % du montant perçu en 2021).

Pour une part plus subsidiaire, l'augmentation du coefficient d'intégration fiscale (CIF) de la CAN vient également impacter la diminution du reversement 2022. Sur le produit total perçu par l'ensemble intercommunal (3 262 792 € en 2021 à 1 631 396 € en 2022), la répartition entre la CAN et l'ensemble des communes membres se fait au regard du CIF de la CAN. Celle-ci ayant augmenté son CIF (de 0,395802 retenu en 2021 à 0,40913 en 2022), la part lui revenant en 2022 (40,91 %) est plus importante qu'en 2021 (39,58 %). Les 59 % restants du produit total perçu par l'ensemble intercommunal sont partagés entre les communes membres (à mesure de leur population et potentiel financier respectifs).

- La stabilité des produits issus des droits de mutation à titre onéreux (3 174 k€)

Le montant perçu en 2022, correspondant aux transactions immobilières du dernier semestre 2021 et premier semestre 2022, est quasiment identique à celui perçu en 2021. La stabilité de cette recette au plan local contraste avec la baisse ressentie dans les régions Est/Sud-Est. Le marché immobilier dynamique et attractif de Niort a permis de limiter ou retarder les effets des problématiques d'accès au crédit (taux d'usure et augmentation rapide et forte des taux longs).

Sur les sept dernières années, ce produit est très dynamique (+ 8 2 %).



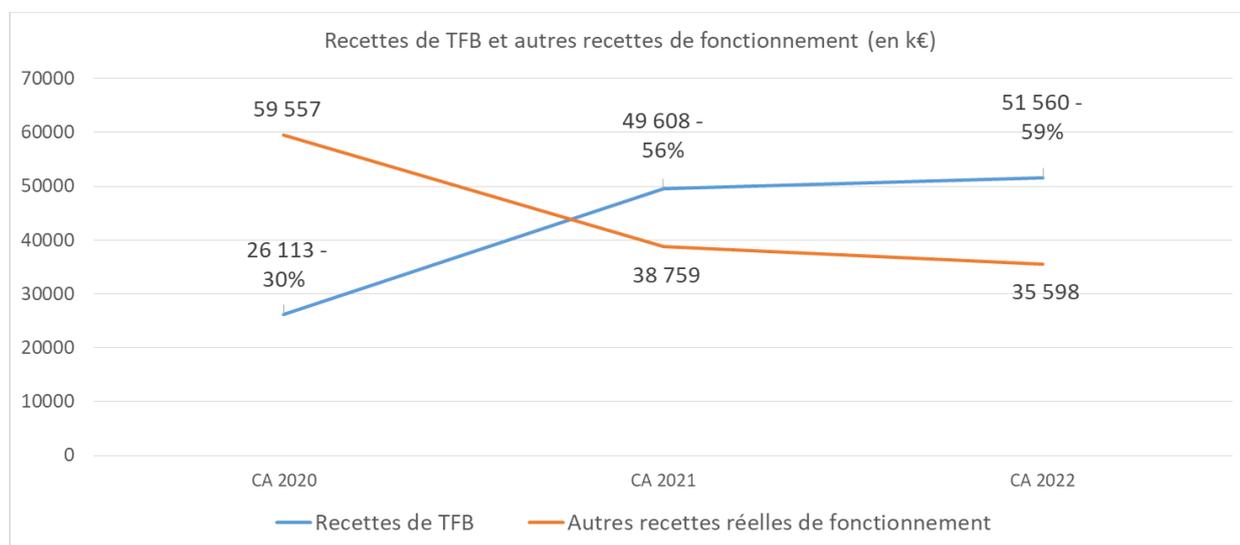
- La stabilité du produit issu de la taxe sur l'électricité (1 193 k€)

Le produit perçu en 2022, sur les consommations du dernier trimestre 2021 et des trois premiers trimestres 2022, est stable en raison de deux effets qui s'annulent, la diminution du volume d'électricité consommée contrebalancée par l'augmentation des prix.

En 2023, ce produit ne constituera plus un produit de fiscalité indirecte locale mais une part de produit de fiscalité nationale.

b. La part grandissante des recettes de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les recettes de fonctionnement

- 59 % des recettes réelles de fonctionnement perçues en 2022 sont issues des produits de taxe foncière sur les propriétés bâties (contributions directes et allocations compensatrices cumulées) contre 30 % en 2020.



- *Des explications diverses*

L'évolution de l'importance de la part de recettes de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les recettes réelles de fonctionnement s'explique par :

- De 2020 à 2021 : L'application de la réforme de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) se traduisant par l'intégration des anciens produits de THRP en produits de taxe foncière sur les propriétés bâties pour la Ville
- De 2021 à 2022 :
 - L'évolution des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties sur lesquelles a été appliqué un coefficient lié à l'inflation (+ 3,4 %) ;
 - L'imputation des frais de fonctionnement des services communs sur l'attribution de compensation perçue par la CAN diminuant d'autant le total des recettes perçues.

➤ Ces évolutions fiscales se sont effectuées **sans modification de taux de fiscalité, conformément aux engagements de la Ville en matière de stabilité fiscale, et ce depuis 2014.**

➤ Une augmentation de la part versée par l'Etat sur le total des recettes perçues par la Ville de taxe foncière sur les propriétés bâties en raison des compensations accordées

Alors qu'en 2020, 99,4 % du produit de taxe foncière sur les propriétés bâties étaient issus des contributions versées par les contribuables, cette part est descendue à 79 % en 2022. Les 21 % restants correspondent à des compensations versées directement par l'Etat à la Ville de Niort.

3. L'ensemble des autres produits en augmentation

a. Les produit des dotations, subventions et participations (14 141,1 k€) en augmentation (+ 656,5 k€ / + 4,9 %)

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Dotations subventions et participations	14 397,1	13 484,6	13 960,2	14 141,1	656,5	4,87%	180,9	1,30%
DGF Dotation forfaitaire	7 699,8	7 673,0	7 672,6	7 672,6	-0,5	-0,01%	0,0	0,00%
DGF Dotation de Solidarité Urbaine	1 194,9	1 253,1	1 307,8	1 307,8	54,7	4,37%	0,0	0,00%
DGF Dotation Nationale de Péréquation	702,7	672,0	725,9	725,9	53,9	8,02%	0,0	0,00%
Compensation Etat - exonération taxes foncières	181,9	1 237,9	1 405,0	1 403,9	166,0	13,41%	-1,1	-0,08%
Dotations/remboursement des missions transférées par l'Etat	613,8	1 032,4	1 009,6	1 143,6	111,2	10,78%	133,9	13,27%
Participation collectivités locales ou organismes partenaires	1 565,6	1 560,7	1 740,0	1 788,1	227,4	14,57%	48,1	2,76%
FCTVA	56,5	55,6	99,3	99,3	43,7	78,58%	0,0	0,00%

➤ Un produit total de DGF (9 706,2 k€) en hausse (+ 108,2 k€ / + 1,1 %) du fait de l'augmentation des dotations de péréquation

Malgré la baisse du montant national adopté suite à la loi de finances, la dotation forfaitaire de la Ville de Niort s'est maintenue au même niveau que l'an dernier grâce à l'évolution de la population niortaise.

La dotation de solidarité urbaine a augmenté en raison de la hausse du montant à répartir, alloué en loi de finances alors que la dotation nationale de péréquation a augmenté du fait d'un nombre moins important de communes éligibles. En 2022, les trois composantes de la DGF de la Ville ont donc augmenté.

- *Des compensations d'exonérations de taxe foncière (1 403,9 k€) en augmentation (+ 166 k€ / + 13,4 %)*

L'augmentation des compensations d'exonération de taxe foncière s'explique d'une part par une augmentation des bases d'établissements industriels sur Niort (faisant depuis 2021 l'objet d'un abattement de 50%) et d'autre part par l'application du coefficient de + 3,4 % à ces produits.

- *Le FCTVA fonctionnement (99,3 k€) en augmentation (+ 43,7 k€ / + 78,6 %)*

L'augmentation des dépenses de fonctionnement éligibles au FCTVA a permis une augmentation du produit de FCTVA perçu.

- *Des dotations liées au remboursement des missions transférées par l'Etat à la Ville (1 143,6 k€) en augmentation (+ 111,2 k€ / + 10,8 %)*

Ces dotations perçues par l'Etat, diverses et compensant une partie des dépenses engagées prises en charge par la Ville pour remplir des missions transférées par l'Etat, sont au global en augmentation par rapport à 2021, notamment en raison de l'augmentation de la dotation pour titres sécurisés du fait d'une montée en charge pour la Ville (60 k€), de la reprise du versement de la dotation de recensement non perçu en 2021 (11,3 k€), de l'augmentation de la majoration de taxe d'aéroport (68,6 k€) et aux nouvelles missions liées à France Service (40 k€). Les montants perçus de dotation générale de décentralisation pour les missions confiées par l'Etat à l'aérodrome et relatifs aux services d'hygiène sont maintenus depuis de nombreuses années (155,4 k€). Le montant perçu en contrepartie de la participation financière versée aux OGEC du fait l'obligation de scolarisation des enfants dès 3 ans, perçu pour la première fois en 2021, est resté stable en 2022 (446 k€).

- *Des subventions et participations perçus de la part d'autres collectivités locales ou autres organismes partenaires (1 788,1 k€) en augmentation (+ 227,4 k€ / + 27,6 %)*

Certains missions prises en charge par la Ville font l'objet de subventions ou de participations de la part d'autres collectivités publiques pour inciter la Ville à prendre en charge certaines missions ou compenser la Ville de la prise en charge de certaines missions.

Ces montant sont également, de manière globale, en augmentation avec notamment la nouvelle participation, dans le cadre de la convention signée avec ALCOME (éco-organisme), au coût de nettoyage et de collecte de mégots jetés sur la voie publique (90 k€ au titre de l'exercice de 2022), l'augmentation des subventions CAF liées au contrat enfance jeunesse pour l'activité des haltes garderies et des centres de loisirs sans hébergement (1 374,2 k€), de la nouvelle subvention de la région pour le Marais de Galuchet (15 k€) et du maintien de la subvention ANAH pour le projet Action cœur de ville (40 k€).

Plus précisément, les recettes issues de la CAF (1 374,2 k€) se décomposent ainsi : 964,5 k€ au titre du contrat enfance jeunesse (dont 661,7 k€ pour l'acompte 2022 et 302,7 k€ pour le solde 2021) et 409,7 k€ pour les autres prestations CAF en faveur des garderies et centres de loisirs.

b. *Des produits du domaine, des services et locations et des produits issus des remboursements de frais pris en charge par la Ville (5 780,6 k€) en augmentation (+ 203,6 k€ / + 3,6 %)*

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Produits des services et du domaine	5 161,4	5 577,0	5 503,7	5 780,6	203,6	3,65%	276,9	5,03%
Produits du domaine	1 311,2	1 558,0	1 482,1	1 528,0	-30,0	-1,93%	45,9	3,10%
Redevance de stationnement	582,2	801,9	740,0	702,1	-99,8	-12,44%	-37,9	-5,12%
Forfait post-stationnement	259,5	316,7	260,0	281,5	-35,3	-11,13%	21,5	8,25%
Redevances d'occupation du domaine public communal	236,9	239,3	247,9	225,9	-13,5	-5,63%	-22,0	-8,89%
Concessions dans les cimetières	98,3	125,6	105,0	143,7	18,1	14,42%	38,7	36,81%
Autres produits	134,2	74,6	129,2	174,9	100,4	134,60%	45,7	35,41%
Produits des services et locations	2 007,2	2 732,6	2 762,3	2 801,5	68,9	2,52%	39,2	1,42%
Centre de loisirs et activités périscolaires	1 700,8	2 313,6	2 406,5	2 382,1	68,4	2,96%	-24,5	-1,02%
Redevances et droits des services sportifs	31,3	31,1	39,9	32,8	1,7	5,54%	-7,1	-17,79%
Autres prestations de services	247,9	346,7	272,8	330,9	-15,9	-4,58%	58,1	21,30%
Locations diverses	27,2	41,1	43,1	55,7	14,6	35,57%	12,6	29,28%
Remboursement de frais pris en charge par la Ville (CAN, CCAS...)	1 830,0	1 271,6	1 249,7	1 417,0	145,4	11,43%	167,3	13,38%
Autres produits	13,0	14,8	9,6	34,2	19,4	130,68%	24,6	254,99%

➤ *Des produits du domaine (1 528 k€) en diminution (- 30 k€ / - 1,93 %) en raison notamment d'une diminution des recettes de stationnement*

Les recettes issues du stationnement sur voirie (983,6 k€) sont en diminution tant les redevances de stationnement (- 99,8 k€ / - 12,4 %) que les forfaits post-stationnement (FPS) (- 35,3 k€ / - 11,3 %). Cela traduit la difficulté à revenir à des niveaux de recettes antérieurs à la crise sanitaire en partie en raison de changements structurels dans les comportements (télétravail, évolution de la mobilité).

Les redevances d'occupation du domaine public communal (225,9 k€) sont également en légère diminution (- 13,5 k€ / - 13,6 %), principalement liée à la diminution des recettes perçues du fait d'autorisations de voirie pour travaux (- 33 k€ / - 30,6 %) en baisse et malgré la nouvelle recette liée à la dépose non autorisée de déchets (14 k€). *À noter que les droits de place (principalement perçus en contrepartie de l'autorisation d'occupation des terrasses accordée aux commerçants) perçus sur le chapitre « Impôts et taxes » (309,5 k€) sont en augmentation (+ 13,8 k€ / + 4,7 %) et ne font pas l'objet cette année de mesures d'exonération.*

➤ *Des produits des services et locations (2 801,5 k€) en augmentation (+ 68,9 k€ / + 2,5 %)*

Les produits issus de la restauration scolaire, du périscolaire et des centres de loisirs (2 382,1 k€) sont globalement en augmentation (+ 68,4 k€ / + 3 %) en raison de l'augmentation du produit lié à la restauration scolaire (+ 19,3 k€ / + 1,1 %) et de l'augmentation des produits liés aux activités périscolaires/centre de loisirs et séjours été (+ 49,1 k€ / + 6 %).

La baisse du produit relatif aux autres prestations de service (330,9 k€) est principalement due à la fin de la mise en location de certains espaces du centre Du Guesclin (- 58,6 k€ / - 34,2 %), désormais mis à disposition de Niort Agglo et faisant l'objet d'un remboursement imputé sur un autre compte. Il est à noter néanmoins l'augmentation du produit des locations des autres salles (+ 23,7 k€ / + 109 %).

➤ *Des remboursements de frais pris en charge par la Ville (1 417 k€) en augmentation (+ 145,4 k€ / + 11,4 %)*

Dans un certain nombre de cas, la Ville prend en charge des frais qu'elle se fait rembourser.

La CAN a, cette année, moins remboursé de frais (596,4 k€) à la Ville que l'an dernier (- 11,9 k€ / - 2 %) principalement du fait de la diminution des remboursements de taxes foncières et TEOM sur des

locaux mis à disposition par la Ville et dont la taxe foncière est désormais prise en charge directement par l'Agglo (- 97,6 k€ / - 100 %). A l'inverse, les remboursements de charges des salles de Du Guesclin (115,8 k€) ont augmenté (+ 83,3 k€ / + 256 %), principalement du fait de l'évolution des coûts d'énergie, de la même manière que les remboursements de frais sur les ZAE (257,8 k€) soit + 12 k€ / + 4,9 %).

Le CCAS a, cette année (403,9 k€), davantage remboursé de frais à la Ville que l'an dernier (+ 70,5k€ / + 21 %) du fait d'une augmentation des fournitures de travaux en régie (+ 33,9k€ / + 223%) et frais de garage (+ 37,9 k€ / + 3292 %).

Le CASC a également bénéficié de la mise à disposition de personnels par la Ville (121,9 k€) dont le montant a augmenté (+ 54,9 k€ / + 82 %).

D'autres redevables (locataires) ont également remboursé des frais à la Ville (194,4 k€), notamment des charges ou frais de fiscalité (+ 26,9k€ / + 16 %).

c. Les autres produits (2 368,2 k€) en augmentation (+ 247,3 k€ / + 11,7 %)

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Autres produits	2 065,1	2 120,9	1 313,6	2 368,2	247,3	11,66%	1 054,6	80,28%
Atténuations de charges (Remb. dépenses de personnels...)	65,5	86,0	115,7	125,1	39,1	45,50%	9,3	8,05%
Autres produits de gestion (Revenus des immeubles, revenus concessionnaires et fermiers...)	632,7	700,7	752,7	819,0	118,3	16,88%	66,3	8,81%
Produits financiers	0,03	3,4	3,3	4,0	0,6	18,60%	0,7	21,34%
Produits exceptionnels (Remb. assurances, autres remboursements...)	103,8	298,5	437,3	550,6	252,1	84,45%	113,2	25,89%
Cessions d'immobilisation	1 263,0	1 032,3	0,0	855,8	-176,5	-17,10%	855,8	/
Reprise sur provisions	0,0	0,0	4,5	13,7	13,7	/	9,2	205,80%

➤ *Le produit des cessions d'immobilisation à hauteur de 855,8 k€*

Le tableau récapitulatif et exhaustif des cessions de l'année 2022 est présenté au conseil municipal.

Il convient de noter plus particulièrement les cessions suivantes :

- Immeuble 7 avenue de Limoges pour 400 000 €
- Ilot Saint-Vaize (garage) pour 198 449 €
- Maison d'habitation rue Jean Macé pour 119 507 €
- Maison 18 rue Jean-Jacques Rousseau pour 46 083 €

➤ *Des autres produits de gestion (819 k€) en augmentation (+ 118,3 k€ / + 16,9 %)*

Ces autres produits de gestion sont principalement constitués par les revenus des immeubles et terrains (672,7 k€) en augmentation cette année (+ 134,8 k€ / + 25,1 %). Les redevances perçues par les fermiers et concessionnaires sont stables (116,3 k€).

➤ *Des produits exceptionnels (550,6 k€) en augmentation (+ 252,1 k€ / + 84,4 %)*

Ces produits en 2022 sont principalement constitués par le produit de la refacturation de coûts à une entreprise (97,1 k€) suite à des malfaçons, aux nouveaux produits d'astreinte journalière en matière de publicité extérieure (55,1 k€), à des apurements d'avoirs (131 k€) ainsi qu'au bénéfice de certificats d'économie d'énergie (72 k€).

➤ *Le produit des atténuations de charge (125,1 k€) en augmentation (+ 39,1 k€ / + 45,5 %)*

Ces atténuations de charges correspondent à des remboursements sur rémunération du personnel (18,2 k€) en diminution (- 42,5 k€ / - 70 %) ainsi qu'à des remboursements sur charges de sécurité sociale et charges sociales (106,8 k€) en augmentation (+ 81,7 k€ / + 325 %). Ces produits ne concernent que les agents contractuels.

C. Des dépenses de fonctionnement (73 518 k€) en diminution en raison d'efforts de gestion et du mécanisme comptable de remboursement des mutualisations.

1. La diminution du total des dépenses de fonctionnement (et des charges à caractère général) du fait du nouveau mécanisme de refacturation des frais de services communs sur l'attribution de compensation et des efforts de gestion réalisés

a. *Des dépenses de fonctionnement en diminution principalement du fait du nouveau mécanisme de refacturation des frais de services communs*

En juin 2022, la Ville de Niort et la Communauté d'agglomération (CAN) ont modifié la modalité de remboursement par la Ville des frais de fonctionnement des services communs portés par la CAN, comme évoqué précédemment. Ainsi, le remboursement n'est plus une dépense (charges à caractère général) mais une moindre recette (ponction sur l'attribution de compensation perçue par la Ville et versée par la CAN). Le coût à rembourser par la Ville s'élève à 3 591 k€.

Convention de mutualisation CAN / VDN	Coûts VDN CA 2022
Direction générale	132 753,59
<i>Remboursement masse salariale</i>	<i>132 753,59</i>
Direction des systèmes d'information	2 167 289,55
<i>Remboursement prestations</i>	<i>1 021 133,84</i>
<i>Remboursement des charges de structure</i>	<i>107 161,07</i>
<i>Remboursement masse salariale</i>	<i>1 038 994,64</i>
Communication externe	472 081,02
<i>Remboursement charges de structure</i>	<i>49 829,11</i>
<i>Remboursement masse salariale</i>	<i>422 251,91</i>
Ateliers garage	819 025,70
<i>Remboursement prestations / fournitures / charges de structure</i>	<i>479 544,32</i>
<i>Remboursement masse salariale</i>	<i>339 481,38</i>
TOTAL CONVENTIONS MUTUALISATION	3 591 149,86

Par conséquent, les dépenses réelles de fonctionnement (ainsi que le total des charges à caractère général) sont diminuées de ce montant :

	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	75 286,9	77 678,1	77 403,6	73 518,0	-4 160,1	-5,36%	-3 885,6	-5,02%
Dépenses de personnel	41 075,3	42 670,2	45 073,2	44 086,7	1 416,6	3,32%	-986,5	-2,19%
Charges à caractère général	17 289,2	17 879,9	15 354,3	12 757,8	-5 122,1	-28,65%	-2 596,4	-16,91%
Autres charges de gestion courante	13 188,3	13 234,4	13 380,9	13 214,4	-20,0	-0,15%	-166,5	-1,24%
Charges financières	1 318,3	1 220,9	1 287,0	1 243,5	22,6	1,85%	-43,5	-3,38%
Charges exceptionnelles	2 130,4	2 396,8	1 875,7	1 798,5	-598,3	-24,96%	-77,2	-4,11%
Atténuations de produits et autres dépenses	285,4	276,0	245,3	229,9	-46,1	-16,69%	-15,4	-6,27%
Provisions	0,0	0,0	187,2	187,1	187,1	/	-0,1	-0,04%

b. Des dépenses de fonctionnement (et des charges à caractère général) en diminution du fait également d'efforts de gestion

➤ *Une diminution des charges à caractère général également due à des efforts de gestion*

La neutralisation de l'opération uniquement comptable de remboursement des frais de services communs sur l'attribution de compensation, et non plus en refacturation sur les charges à caractère général, fait apparaître une évolution des dépenses de fonctionnement qui reste négative (- 568,9 k€ / - 0,7 %) principalement grâce à la diminution des charges à caractère général (- 1 530,9 k€ / - 8,6 %).

	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	75 286,9	77 678,1	81 329,1	77 109,1	-568,9	-0,73%	-4 219,9	-5,19%
Charges à caractère général	17 289,2	17 879,9	19 279,7	16 349,0	-1 530,9	-8,56%	-2 930,8	-15,20%

➤ Des charges à caractère général (12 757,8 k€) en diminution dans toutes ses composantes (- 5 122,1 k€ / - 28,7 %)

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Charges à caractère général	17 289,2	17 879,9	15 354,3	12 757,8	-5 122,1	-28,65%	-2 596,4	-16,91%
Achats énergie et eau	3 315,1	3 078,2	3 525,0	1 888,3	-1 189,9	-38,66%	-1 636,7	-46,43%
Energie hors électricité (Chauffage, Combustibles, Carburant)	432,5	365,8	468,5	511,7	145,9	39,87%	43,2	9,22%
Electricité	2 404,7	2 202,2	2 585,5	1 242,7	-959,5	-43,57%	-1 342,8	-51,94%
Eau et assainissement	477,8	510,2	471,0	133,9	-376,3	-73,75%	-337,1	-71,57%
Achats d'approvisionnement et marchandises	3 314,4	3 483,1	3 521,5	3 440,6	-42,5	-1,22%	-80,9	-2,30%
Alimentation	1 018,6	1 274,3	1 431,3	1 423,9	149,6	11,74%	-7,4	-0,51%
Fournitures d'entretien	231,1	193,9	162,0	147,7	-46,2	-23,83%	-14,3	-8,82%
Fourniture de petit équipement	483,6	457,3	474,4	433,2	-24,1	-5,27%	-41,2	-8,69%
Fourniture de voirie	309,2	329,9	313,0	315,4	-14,5	-4,39%	2,4	0,76%
Vêtements de travail	200,5	137,6	158,3	117,5	-20,1	-14,62%	-40,8	-25,76%
Autres fournitures et marchandises diverses (petit équipement, fournitures administratives, fournitures scolaires...)	1 071,3	1 090,1	982,5	1 002,9	-87,2	-8,00%	20,4	2,08%
Charges externes et prestations extérieures	10 208,3	10 890,3	7 897,2	7 062,0	-3 828,3	-35,15%	-835,2	-10,58%
Contrats de prestations de services	1 886,6	2 235,9	2 570,9	2 176,1	-59,8	-2,68%	-394,8	-15,36%
Entretien et réparation terrains	1 103,0	1 145,7	1 144,1	1 142,2	-3,4	-0,30%	-1,8	-0,16%
Maintenance	725,9	706,7	789,1	753,1	46,4	6,57%	-36,0	-4,56%
Bâtiments	341,7	354,6	352,9	338,7	-15,9	-4,48%	-14,2	-4,02%
Entretien et réparation voies et réseaux	357,4	350,4	371,5	331,9	-18,5	-5,27%	-39,6	-10,66%
Primes d'assurances	208,7	208,6	219,7	219,6	11,1	5,30%	0,0	-0,01%
Locations et charges de copropriété	310,6	406,7	528,0	509,9	103,3	25,39%	-18,0	-3,42%
Versements à des organis. de formation	162,6	188,8	230,9	169,6	-19,2	-10,18%	-61,3	-26,54%
Transports collectifs	119,5	146,0	153,0	127,9	-18,1	-12,39%	-25,0	-16,35%
Publications	106,5	149,2	126,5	140,0	-9,2	-6,17%	13,5	10,66%
Frais de nettoyage des locaux	146,2	204,0	224,1	200,5	-3,5	-1,70%	-23,6	-10,52%
Frais d'affranchissement	99,7	96,9	112,6	111,3	14,4	14,82%	-1,3	-1,17%
Au Groupement à Fiscalité Propre (GFP) de rattachement (CAN)	3 667,6	3 827,0	71,5	0,2	-3 826,8	-100,00%	-71,3	-99,75%
Autres charges externes et services extérieurs	972,5	869,8	1 002,5	840,9	-29,0	-3,33%	-161,7	-16,13%
Impôts, taxes et versements assimilés	451,5	428,3	410,7	366,9	-61,4	-14,33%	-43,8	-10,66%
Taxes foncières	435,2	416,6	369,0	349,5	-67,1	-16,10%	-19,5	-5,28%
Autres impôts, taxes et versements assimilés	16,3	11,7	41,7	17,4	5,7	48,50%	-24,3	-58,25%

- Des achats d'énergie et d'eau (1 888,3 k€) en baisse (- 1 189,9 k€ / - 38,7 %) principalement sur l'électricité (- 959,5 k€ / - 44 %) et sur l'eau et l'assainissement (- 376,3 k€ / - 74 %)

L'exécution des dépenses d'approvisionnement en eau et électricité est globalement en diminution (- 1 189,9 k€ / - 38,7 %) en raison de problématiques comptables ayant amené en 2022 à une révision du mode de suivi de ces dépenses. En effet, la crise énergétique a conduit la Ville à améliorer ses procédures afin de s'assurer de la cohérence entre dépense effective et exercice budgétaire. Cela se traduit par l'orientation de limiter fortement le volume des rattachements en matière d'énergie aux dépenses parfaitement connues. Le rattachement est la pratique comptable qui consiste à reporter sur l'exercice suivant les crédits liés à une dépense certaine mais non mandatée de l'exercice en cours. Cette orientation est liée à la difficile prévision du montant des rattachements pour chaque point de facturation au regard des incertitudes exceptionnelles liées d'une part aux prix (renouvellement du marché gaz en décembre) et aux volumes consommés d'autre part en raison des mesures de sobriété dont l'impact financier est difficile à appréhender par anticipation.

Les autres dépenses d'énergie (517 k€) sont en augmentation (+ 145,9 k€ / + 39,9 %) en raison de l'augmentation générale des coûts (limitées par l'application de tarifs très bas pour le gaz jusqu'en décembre 2022 du fait de l'application d'un contrat négocié à un moment tarifaire avantageux).

- Des achats d'approvisionnement et marchandises (3 440,6 k€) en baisse (- 42,5 k€ / - 1,2 %)

Le coût des achats de produits alimentaires (1 423,9 k€) a augmenté (+149,6k€ / +11,7%) en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires (inflation, problèmes d'approvisionnement pour certaines filières) et de la mise en œuvre de la loi EGALIM.

Les autres dépenses d'achats de fournitures et marchandises diverses (2 016, 7 k€) ont globalement diminué (-192,1k€ / -8,7%) en raison notamment d'efforts de gestion.

- Des charges externes et des coûts liés aux recours aux prestations extérieures (7 057, 5 k€) en diminution (- 3 828,3 k€ / - 35,1 %) *y compris en neutralisant le mécanisme comptable de refacturation des frais de services communs*

La suppression du remboursement en dépenses des frais de fonctionnement des services communs (- 3 591 k€) contribue principalement à cette diminution.

Hormis les frais de locations (509,9 k€) qui augmentent (+103,3 k€/ +25,4%) et principalement de locations mobilières (+72,5k€ / +27%), les autres charges sont en diminution, comme par exemple les dépenses liées aux contrats de prestations de service (2 176,1 k€ / -59,8k€ / -2,7%), ou relativement stables, notamment les frais cumulés d'entretien, de réparation et de maintenance des terrains, bâtiments et voirie (2 596,8 k€ / -16,1k€ / -0,6%).

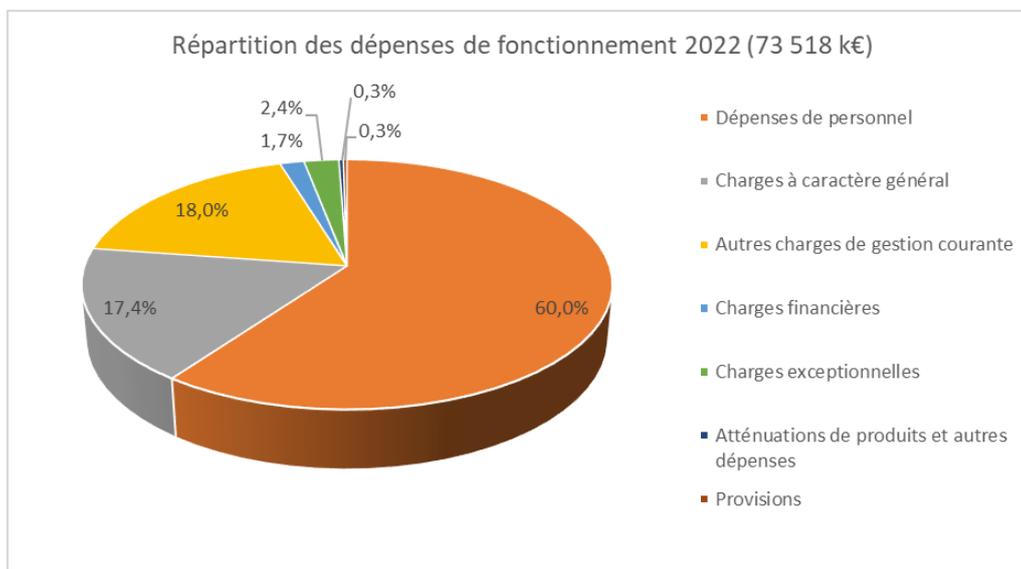
- Des impôts et taxes payés (366,9 k€) en diminution (- 61,4 k€ / - 14,3%)

Alors même que les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties ont augmenté (par l'effet de l'inflation et en conséquence de bases physiques plus importantes), le montant total de taxe foncière payée a diminué notamment en raison de la prise en charge directe par l'Agglo de la taxe foncière sur les biens qui lui sont mis à disposition par la Ville (- 120 k€) et d'une politique d'optimisation sur les plus gros montants (réévaluation de chaque situation en lien avec les services de l'Etat).

2. Des dépenses de personnel (44 086,7 k€) en augmentation (+ 1 416,6 k€ / + 3,3 %) restant limitée grâce à un pilotage fin de la masse salariale et des efforts de gestion dans les services

- a. *Des dépenses de fonctionnement constituées pour une part majoritaire de dépenses de personnel*

➤ *Des dépenses de fonctionnement constituées pour 60% de dépenses de personnel en 2022*



Cette part était de 55 % en 2021 (42 670,2 k€ sur 77 678,1 k€). L'évolution en pourcentage s'explique par l'augmentation des dépenses de personnel mais également par la diminution du total des dépenses de fonctionnement.

b. Une augmentation contrainte, limitée par une gestion attentive des remplacements, un accompagnement des agents en mobilité ainsi qu'un questionnement et une optimisation des organisations

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Dépenses de personnel	41 075,3	42 670,2	45 073,2	44 086,7	1 416,6	3,32%	-986,5	-2,19%
Rémunération	30 440,6	31 640,7	34 374,9	32 858,2	1 217,6	3,85%	-1 516,7	-4,41%
<i>Personnels titulaires</i>	26 338,9	26 591,5	28 842,9	27 526,0	934,5	3,51%	-1 316,9	-4,57%
<i>Personnels non titulaires</i>	1 300,6	1 544,5	1 911,2	1 782,7	238,2	15,42%	-128,5	-6,72%
<i>Apprentis et emplois d'avenir</i>	87,5	56,8	100,0	63,7	6,9	12,08%	-36,3	-36,34%
<i>Autres personnels extérieurs</i>	2 713,5	3 447,8	3 520,8	3 485,8	38,0	1,10%	-35,0	-0,99%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 111,4	10 377,2	10 008,2	10 565,2	188,0	1,81%	557,0	5,57%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	485,3	529,2	570,0	549,9	20,7	3,91%	-20,1	-3,53%
Autres charges sociales	38,0	123,1	120,0	113,3	-9,7	-7,91%	-6,7	-5,57%

➤ *Le coût total de la rémunération des personnels titulaires (27 526 k€) en augmentation (+ 934,5 k€ / +3,5 %)*

Malgré une légère baisse des effectifs permanents (934 en 2022) et un pilotage fin de la masse salariale, le coût total de la rémunération des personnels titulaires est en augmentation en raison d'une part de la revalorisation générale liée au point d'indice (3,5 %) s'appliquant à partir du 1er juillet et d'autre part de revalorisations catégorielles (agents de catégorie B et C) et évolutions liées au déroulement de la carrière (glissement vieillesse technicité, avancements de grades et promotions internes).

➤ *Le coût total de la rémunération des personnels non titulaires (1 782,7 k€) (contractuels sur postes permanents, renforts, remplacements temporaires etc.) en augmentation (+ 238,2 k€ / + 15,4 %)*

L'augmentation s'explique par le poids des mesures réglementaires sur la rémunération et notamment la hausse du point d'indice, le poids des mesures de revalorisation catégorielles des agents de catégorie C et de la prime inflation, plus fort en proportion sur l'effectif total que pour les titulaires ainsi que l'impact en année pleine de la réforme de la prime de précarité de 2021.

Par ailleurs, l'augmentation s'explique également par une légère hausse des recrutements permanents (+ 3 par rapport à 2021) et 2 contrats de projet (fin 2021) ainsi que par 20 « jobs d'été » supplémentaires par rapport à 2021.

- *Des charges de sécurité sociale et de prévoyance (10 565,2 k€) en augmentation (+ 188 k€ / + 1,8 %)*

Les cotisations chômage (charges portant uniquement sur les rémunérations versées aux personnels non titulaires) augmentent de façon proportionnelle aux rémunérations des agents non titulaires (contractuels).

Les cotisations retraites augmentent également, en raison de l'évolution du point d'indice ainsi que des rémunérations des agents non titulaires.

3. L'ensemble des autres dépenses (hors charges financières) en diminution

- a. *Des autres charges de gestion courante (13 214,4 k€) en diminution (- 20 k€ / - 0,1 %)*

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Autres charges de gestion courante	13 188,3	13 234,4	13 380,9	13 214,4	-20,0	-0,15%	-166,5	-1,24%
Subventions aux personnes de droit privé (y compris contrat enfance jeunesse)	5 123,4	5 131,5	5 132,3	5 021,5	-110,0	-2,14%	-110,8	-2,16%
Subvention au CCAS	5 000,05	5 000,05	5 000,05	5 000,05	0,0	0,00%	0,0	0,00%
Subvention au CCAS - CEJ	690,2	678,5	742,2	742,2	63,7	9,39%	0,0	0,00%
Subvention au budget annexe Parc expo. de Noron	823,0	759,0	710,0	710,0	-49,0	-6,46%	0,0	0,00%
Autres contributions obligatoires (OGEC)	810,1	846,7	881,1	880,5	33,8	3,99%	-0,6	-0,06%
Indemnités, frais de mission et de formation des élus	624,1	714,6	720,5	674,1	-40,5	-5,67%	-46,4	-6,44%
Autres (créances éteintes, admissions en non-valeur...)	117,4	104,0	194,9	186,1	82,1	78,90%	-8,8	-4,52%

- *Les subventions aux personnes de droit privé (5 021,5 k€) en diminution (- 110 k€ / - 2,1 %)*

Hormis les subventions versées aux Chamois niortais (90 k€) qui sont en diminution, le total des subventions pour les autres associations est en augmentation (+ 75 k€ / + 1,5 %) traduisant l'engagement de la Ville en faveur du tissu associatif niortais.

- *La subvention de fonctionnement au CCAS maintenue à 5 000,05 k€*

La subvention de fonctionnement au CCAS pour ses missions propres est maintenue. La subvention perçue par la Ville et reversée au CCAS dans le cadre du contrat enfance jeunesse (742,2 k€) augmente (+ 63,7 k€ / + 9,4 %).

- *La contribution obligatoire aux écoles privées (880,5 k€) en augmentation (+ 33,8 k€ / + 4 %)*

L'augmentation de la contribution obligatoire aux écoles privées s'explique par l'augmentation du coût du forfait élève (lié à l'inflation) ainsi que par l'augmentation du nombre d'élèves inscrits.

- *La subvention au budget annexe Parc Expo (710 k€) en diminution (- 49 k€ / - 6,5 %)*

Une subvention en diminution à raison d'un besoin moindre pour les missions du Parc des Expositions.

- *Des frais de mission et de formation des élus (674,1 k€) en diminution (- 40,5 k€ / - 5,7 %)*

Cette diminution s'explique notamment par la diminution du nombre d'adjoints.

- *Des admissions en non-valeur et créances éteintes (186,1 k€) en augmentation (+ 82,1 k€ / + 78,9 %) à raison d'un travail d'apurement mené par le service de gestion comptable de l'Etat, en lien avec la ville.*

b. Des charges exceptionnelles (1 798,5 k€) en diminution (- 598,3 k€ / - 25 %)

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Charges exceptionnelles	2 130,4	2 396,8	1 875,7	1 798,5	-598,3	-24,96%	-77,2	-4,11%
Subvention au budget annexe Stationnement	1 042,5	1 000,0	870,0	870,0	-130,0	-13,00%	0,0	0,00%
Subvention au budget annexe Chaufferie Bois Brizeaux	0,0	24,3	0,0	0,0	-24,3	-100,00%	0,0	/
Contrat de gestion et exploitation Acclameur	705,7	702,2	752,9	752,9	50,7	7,21%	0,0	0,00%
Autres (annulation de titres, charges exceptionnelles...)	382,2	670,4	252,8	175,7	-494,7	-73,79%	-77,2	-30,52%

- *Des subventions aux budgets annexes (870 k€) en diminution (- 154,3 k€ / - 15 %)*

La subvention d'équilibre au budget annexe Stationnement (870 k€) est en diminution dans le cadre des efforts de gestion demandés à la So Space (- 130 k€ / - 13 %) et la subvention au budget annexe Chaufferie Bois des Brizeaux en 2021 avait pour objectif de financer l'étude sur le choix du mode de gestion de la Chaufferie (- 24 k€).

- *La compensation à la So Space pour la gestion de l'Acclameur (752,9 k€) en augmentation (+ 50,7 k€ / + 7,2 %)*

L'augmentation de la compensation versée à la So Space pour la gestion de l'Acclameur est uniquement due à l'application des mécanismes de révision prévus dans le contrat et liés à l'inflation.

- *Des charges exceptionnelles (175,7 k€) en diminution (- 494,7 k€ / - 73,8 %)*

La diminution s'explique principalement par la non-reconduction des mesures d'exonération appliquées en 2021 sur les redevances d'occupation du domaine public (- 214 k€) et d'autre part par le versement en 2021 d'indemnités au bailleur SOLIHA dans le cadre d'un protocole transactionnel (- 261 k€), tel que validé par le conseil municipal.

c. Des charges financières (1 243,5 k€) en augmentation (+ 22,6 k€ / - 0,1 %)

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Charges financières	1 318,3	1 220,9	1 287,0	1 243,5	22,6	1,85%	-43,5	-3,38%
Intérêts emprunts (intérêts réglés à échéance + rbt intérêt CAN)	1 345,0	1 236,6	1 232,0	1 228,6	-8,0	-0,65%	-3,4	-0,27%
Intérêts / Rattachement des ICNE	-26,7	-15,8	50,0	14,8	30,6	-194,03%	-35,2	-70,32%
Autres charges financières	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	/	-5,0	-100,00%

- *Des intérêts d'emprunt (1 228,6 k€) en baisse (- 8 k€ / - 0,7 %)*

Le profil d'extinction de la dette de la Ville est sur un schéma de remboursement des intérêts en début de contrat. Or, depuis quelques années, les taux étaient très bas et relativement stables. Ainsi, globalement, même si la collectivité encaisse de nouveaux emprunts, une baisse est constatée d'année en année.

Néanmoins, ce rythme a été freiné par la hausse des taux d'intérêts en 2022. La Ville a dû faire face à une hausse de 80 k€ des intérêts sur les taux variables dont un peu plus de 50 k€ pour les emprunts indexés sur le Livret A.

Ainsi, la baisse constatée entre le CA 2021 et le CA 2022 n'est que de - 8 K€. Elle était de - 108 K€ entre le CA 2020 et le CA 2021.

➤ *Des intérêts d'ICNE (14,8 k€) en augmentation (+ 30,6 k€ / - 194%)*

L'impact de cette hausse des taux se constate également sur les intérêts courus non échus (ICNE) qui sont devenus positifs en 2022.

d. Des atténuations de produits (229,9 k€) en baisse (- 46,1 k€ / - 16,7 %)

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
Atténuations de produits	285,4	276,0	245,3	229,9	-46,1	-16,69%	-15,4	-6,27%
Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	2,1	1,7	3,0	1,8	0,1	3,38%	-1,2	-40,80%
Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements	106,9	120,9	85,0	85,6	-35,2	-29,15%	0,6	0,75%
Dégrèvements de taxe sur les friches commerciales	31,1	1,2	6,0	3,2	2,0	161,14%	-2,8	-45,90%
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	145,3	150,2	150,0	139,0	-11,2	-7,46%	-11,0	-7,34%
Autres	0,0	1,9	1,3	0,3	-1,7	-86,14%	-1,0	-79,23%

➤ *La contribution au FPIC (139 k€) en diminution (- 11,2 k€ / - 7,5 %)*

Alors même que l'ensemble intercommunal du Niortais sort de l'éligibilité à la recette du FPIC, il continue à être contributeur à hauteur de 139 k€ en 2022. La diminution de la contribution de la Ville s'explique en raison de la baisse de la contribution de l'ensemble intercommunal (- 24k€ entre 2021 et 2022). Cette diminution est néanmoins nuancée par l'augmentation du coefficient d'intégration fiscale de la CAN d'une part et l'évolution des populations et potentiels financiers respectifs d'autre part.

➤ *Des dégrèvements de fiscalité directe locale en raison de trop-versés par les contribuables (88,8 k€) en diminution (- 33,3 k€ / - 27 %)*

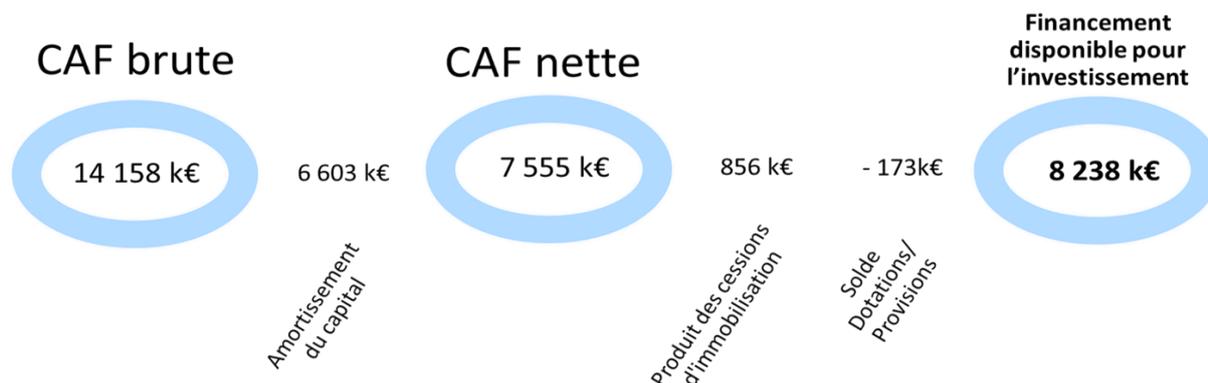
Les réclamations de contribuables à la taxe d'habitation sur les logements vacants étant moins nombreuses, les dégrèvements accordés par l'administration fiscale et refacturés à la Ville ont également été moins nombreux. A l'inverse, l'augmentation du nombre de contribuables à la taxe sur les friches commerciales a impliqué une augmentation du nombre de réclamations et donc de dégrèvements.

➤ *Les dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties accordés par la Ville aux jeunes agriculteurs (1,8 k€) stables (+ 0,1 k€ / + 3,4 %)*

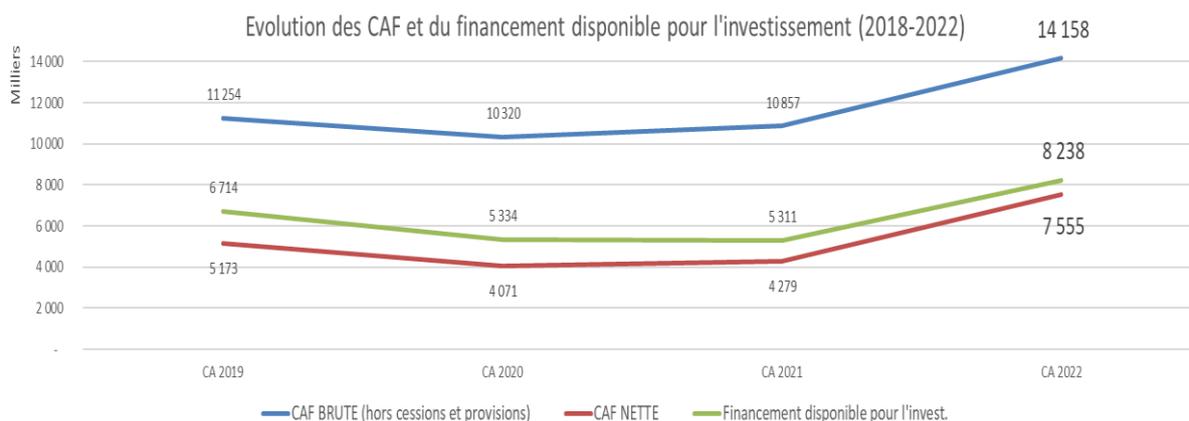
L'application de la délibération en date du 11 septembre 2000 accordant un dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties aux jeunes agriculteurs durant les cinq premières années de leur installation a coûté à la Ville 1 776 € en 2022.

D. Un niveau d'autofinancement exceptionnellement élevé

- Des recettes de fonctionnement (87 158,9 k€) bien supérieures aux dépenses de fonctionnement (73 518 k€) permettant de dégager des niveaux de CAF conséquents



- La capacité renforcée de la Ville à financer ses investissements (sans recourir à un niveau d'endettement élevé) grâce à un niveau de financement disponible pour l'investissement bien plus élevé que les années précédentes (8 238 k€)



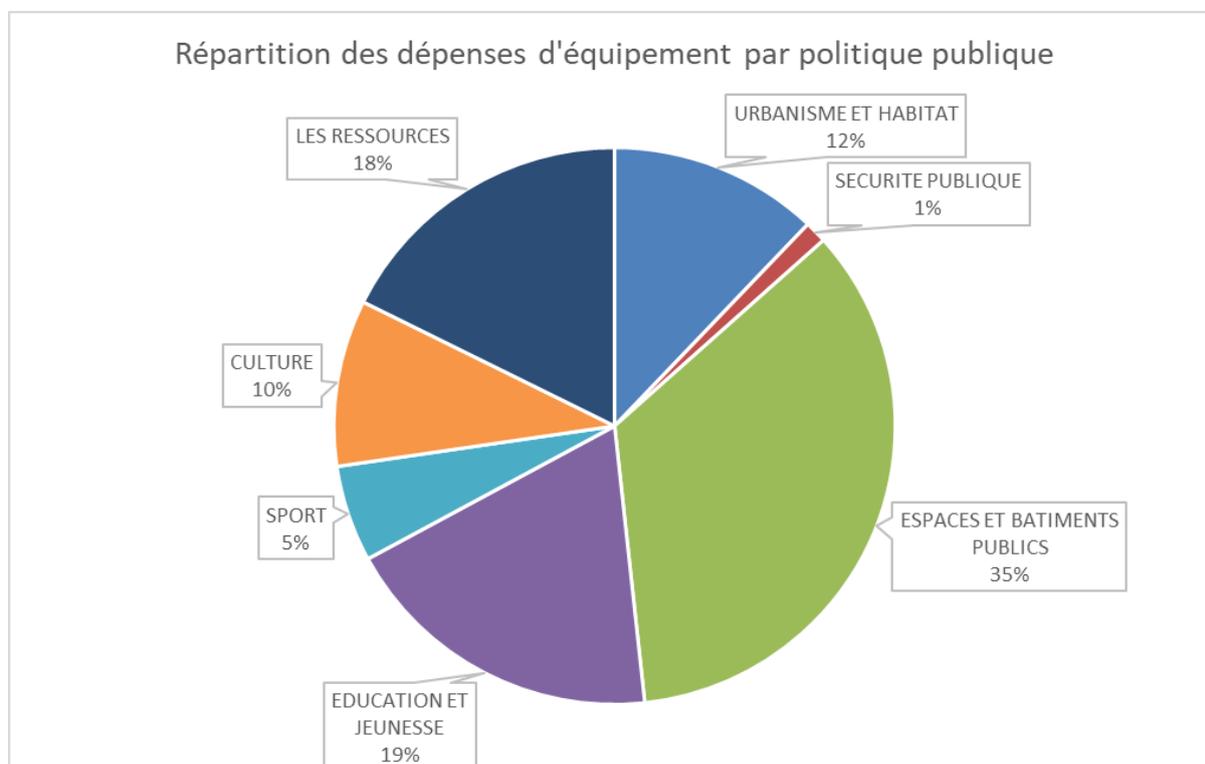
E. Plus de 15 M€ de dépenses réelles d'investissement en 2022

1. Des dépenses d'investissement principalement consacrées aux dépenses d'équipement sur les espaces et bâtiments publics

a. La part toujours très majoritaire (99,9 %) des dépenses d'équipement (15 092,6 k€) parmi les dépenses d'investissement

	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,4	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,0	23 748,7	15 092,6
URBANISME ET HABITAT	4 864,1	3 919,3	1 824,8
SECURITE PUBLIQUE	95,7	246,4	192,3
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	4 978,0	7 896,7	5 269,7
EDUCATION ET JEUNESSE	3 492,6	4 240,1	2 837,7
SPORT	565,9	1 332,1	844,3
CULTURE	1 663,9	1 898,0	1 459,4
LES RESSOURCES	3 446,8	4 216,1	2 664,4
AUTRES DEPENSES	59,4	133,9	0,9

b. La part majoritaire des dépenses d'équipement sur les espaces et bâtiments publics (5 269,7 k€) parmi les dépenses d'équipement (35 %)



2. Présentation des principales réalisations en 2022 par politique publique

a. 5 269,7 k€ investis sur les espaces et bâtiments publics

	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,4	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,0	23 748,7	15 092,6
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	4 978,0	7 896,7	5 269,7
ACCESSIBILITE ET HANDICAP	449,7	1 219,0	792,8
Accessibilité des IOP - AP/CP	20,0	57,0	56,9
Accessibilité des ERP - AP/CP	429,7	1 162,0	735,9
INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC	3 803,3	5 382,0	3 722,5
Voirie	2 282,2	2 884,4	2 193,7
Mobilité éclairage public	1 023,8	1 066,5	726,1
Espaces verts naturels	97,0	537,8	262,0
Opérations d'aménagement	135,8	678,8	393,2
Crédits de quartiers	264,5	214,4	147,5
PATRIMOINE HISTORIQUES ET CULTUEL	292,4	783,9	387,2
Piloni	0,0	42,0	0,0
Hotel de Ville	84,8	336,1	214,7
Eglises	93,9	95,7	38,7
Presbytères	53,2	108,4	94,7
Cimetières	60,7	201,6	39,0
AUTRES EQUIPEMENTS ET OPERATIONS TRANSVERSALES	432,6	511,9	367,2

➤ 792,8 k€ investis pour l'accessibilité et le handicap

Les installations ouvertes au public (IOP) et les établissements recevant du public (ERP) doivent être rendus accessibles. La Ville s'est fortement engagée dans un agenda d'accessibilité programmée afin de rendre accessible l'ensemble de ses IOP et ERP. Ainsi, en 2022, de nouveaux travaux ont été effectués dans ce cadre, notamment des travaux d'installation d'ascenseurs dans les groupes scolaires Les Brizeaux, Ferdinand Buisson et Jean Jaurès.

➤ 3 722,5 k€ d'intervention sur l'espace public

Plus de 2 millions d'euros ont été consacrés aux travaux sur voirie, notamment de réfection des chaussées et travaux divers. Par ailleurs, 140 k€ ont été consacrés à des travaux sur des murs de soutènement d'ouvrages hydrauliques.

En outre, plus de 550 k€ ont été consacrés à la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement lumineux (mobilité et éclairage public), plus de 250 k€ consacrés au schéma directeur paysager CANOPEE (espaces verts naturels) et plus de 320 k€ pour la restauration du Quai de Belle-Ile.

➤ 387,2 k€ de dépenses d'équipement sur le patrimoine historique et culturel

Près de 215 k€ ont été consacrés à la restauration de la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, des travaux divers d'entretien ont été effectués dans les cimetières (39 k€), les églises (39 k€) et dans les presbytères notamment de Notre-Dame (38 k€) et de Saint-Hilaire (56 k€).

➤ *367,2 k€ de dépenses pour les opérations transversales sur les espaces et bâtiments publics*

Enfin, sur les espaces et bâtiments publics, ce sont plus de 140 k€ consacrés aux démolitions et 109 k€ aux travaux de rénovation des installations en raison de la présence d'amiante. Par ailleurs, 30 k€ ont été consacrés à des travaux sur le RIA et près de 24 k€ pour des immeubles en péril.

b. 2 837,7 k€ investis pour l'éducation et la jeunesse

	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,4	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,0	23 748,7	15 092,6
EDUCATION ET JEUNESSE	3 492,6	4 240,1	2 837,7
SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE	3 207,0	4 021,2	2 764,5
Bâtiments scolaires	2 877,8	3 596,0	2 547,8
Equipement et matériel scolaire	71,7	60,4	57,1
Restauration scolaire	249,8	354,6	151,1
Equipements et matériels péri-scolaires	7,8	10,1	8,5
JEUNESSE	285,6	218,9	73,2

➤ *2 764,5 k€ investis pour le scolaire et le péri-scolaire*

2 548 k€ ont été consacrés à des travaux de rénovation des bâtiments scolaires et principalement pour l'école élémentaire du groupe scolaire George-Sand (mise aux normes et rénovation pour une école durable, isolée par l'extérieur et atteignant la classe A du diagnostic de performance énergétique).

Par ailleurs, plus de 150 k€ ont été utilisés pour des travaux ou l'acquisition de mobiliers consacrés à la restauration scolaire et plus de 57 k€ pour l'acquisition d'équipements et matériel scolaires. Concernant la restauration scolaire, le budget a fait l'objet d'importants reports du fait de retards de livraison liés à la pénurie d'inox auxquels les fournisseurs ont été confrontés.

➤ *73,2 k€ investis pour la jeunesse*

73,2 k€ investis pour la jeunesse, notamment pour les locaux du multi-accueil Place du Port (31 k€), le local dévolu à l'exercice des missions de prévention spécialisée (26 k€) et le CSC du Centre (13 k€).

c. 1 824,8 k€ investis en matière d'urbanisme et d'habitat

	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,4	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,0	23 748,7	15 092,6
URBANISME ET HABITAT	4 864,1	3 919,3	1 824,8
ACTION FONCIERE	2 333,5	1 626,8	790,1
Acquisitions d'immeubles	1 268,5	311,1	303,1
Acquisition par DIA (préemptions)	980,4	865,3	352,5
Autres acquisitions	84,6	450,5	134,5
DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN	2 328,3	2 222,0	964,2
Portage foncier (hors Denfert Rochereau)	334,8	54,7	53,7
Action Cœur de Ville	4,9	3,8	0,0
AP/CP Secteur Hotel de ville	144,2	120,0	117,0
Les Halles	114,1	100,4	16,9
OPAH-RU requalification du centre ville	18,4	4,0	8,9
OPAH-RU Communautaire	30,7	60,0	13,9
Verrière et passage du commerce	728,4	123,5	81,1
L'Acclameur Terre de Sport	16,3	96,9	51,3
Stationnement	0,0	16,5	16,5
Ilot Champommier	1,8	0,0	0,0
Vallée de Bellevue	0,0	28,2	0,0
Parc Naturel Urbain	554,8	514,9	370,8
Brèche	63,9	99,7	38,6
Ouvrages hydrauliques et rivières	4,5	0,0	0,0
Contrat de Ville	191,3	838,2	195,7
Pôle Gare Niort-Atlantique	97,4	156,3	0,0
Schéma directeur	10,2	0,0	0,0
Schéma de circulation	12,7	5,0	0,0
HABITAT	202,2	70,5	70,5
Subvention opérateurs logements social	202,2	70,5	70,5

➤ 790,1 k€ au titre de l'action foncière

La Ville a acquis en 2022 des immeubles (pour 303 k€) et des terrains (pour 130 k€). Les déclarations d'intention d'aliéner, notamment par préemption, ont représenté 352 k€.

➤ 964,2 k€ de dépenses au profit du développement et de l'aménagement urbain

Les travaux sur le secteur du Parc Naturel urbain ont représenté 370,8 k€ notamment sur la maison patronale et la Fabrique de Port Boinot (208 k€) ainsi qu'au titre de la requalification des espaces publics du Boulevard Main (110 k€).

Par ailleurs, plus de 195 k€ ont été mobilisés pour des travaux dans le quartier du Pontreau-Colline Saint André (dans le cadre du contrat de ville) avec notamment le démarrage des travaux sur le secteur Denfert Rochereau (41 k€) et poursuite des travaux rue Maréchal Leclerc (65 k€) et Saint-Gelais (44k€).

Enfin, près de 117 k€ ont été consacrés au démarrage des travaux d'aménagement sur le secteur Hôtel de Ville et des fouilles archéologiques préalables Place Martin Bastard

➤ 70,5 k€ de subventions aux opérateurs de logement social

70,5 k€ ont été attribués en subvention aux opérateurs de logement social, en cohérence avec la stratégie territoriale définie dans le plan local de l'habitat et corrélative au développement de l'offre locative sociale qui se traduit dans des conventions de partenariat entre la communauté d'agglomération du niortais, la commune de Niort et le bailleur social maître d'ouvrage d'une opération.

d. 1 459,4 k€ investis pour les équipements culturels

	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,4	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,0	23 748,7	15 092,6
CULTURE	1 663,9	1 898,0	1 459,4
Le Moulin du Roc	1 453,1	976,7	790,9
La Maison Pérochon	181,6	645,1	634,6
Théâtre J. Richard	3,6	200,0	0,0
Patronnage Laique	0,0	60,0	22,9
Autres équipements culturels	25,6	16,2	10,9

➤ 790,9 k€ pour le Moulin du Roc

Plus de 790 k€ en 2022 ont été consacrés à la rénovation des gradins et à la modernisation du matériel technique de la salle Avron au Moulin du Roc.

➤ 634,6 k€ pour la Maison Pérochon

Les travaux réalisés à la Maison Pérochon ont notamment permis la création d'une artothèque permettant la mise en valeur du fonds photographique (215 k€).

e. 844,3 k€ investis pour les équipements et le matériel sportif

	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,4	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,0	23 748,7	15 092,6
SPORT	565,9	1 332,1	844,3
Equipements sportifs	411,4	1 131,9	722,7
Matériel sportif	154,5	200,2	121,5

En 2022, ont été réalisés au titre de la politique publique « Sport », des travaux sur le stand de tir de Massujat (140 k€) et au Stade René Gaillard (144 k€) ainsi que des travaux d'économie d'énergie (168 k€) et dans diverses salles de sports (84 k€). Par ailleurs, du matériel sportif a été acquis pour plus de 121 k€.

f. 192,3 k€ investis pour la sécurité publique

	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,4	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,0	23 748,7	15 092,6
SECURITE PUBLIQUE	95,7	246,4	192,3
Vidéo protection Centre Ville	95,7	242,0	192,3
Schéma communal de défense extérieure contre les incendies	0,0	4,4	0,0

En 2022, ce sont plus de 192 k€ qui ont été investis au titre de la vidéo protection.

g. 2 664,4 k€ investis pour les ressources

	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,4	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,0	23 748,7	15 092,6
LES RESSOURCES	3 446,8	4 216,1	2 664,4
SYSTEME D'INFORMATION	1 218,5	1 251,0	727,8
SERVICES MUNICIPAUX - TRAVAUX	502,3	797,4	611,8
Pôle technique	197,3	138,7	70,2
Pôle administratif	305,1	658,7	541,6
16 SERVICES MUNICIPAUX - EQUIPEMENTS	1 726,0	2 167,7	1 324,8
Flotte de véhicules	611,7	892,8	630,3
Engins et matériels	631,2	383,3	211,2
Autres équipements	483,1	891,6	483,3

➤ 727,8 k€ investis en systèmes d'information

La Ville a remboursé à la Communauté d'agglomération du Niortais 727,8 k€ que cette dernière a investi au profit de la Ville. Par ailleurs, d'importants investissements ont été reportés sur le début d'année 2023 en raison de retard de facturation des éditeurs.

➤ 611,8 k€ de travaux pour les services municipaux

Les travaux réalisés en 2022 pour les services municipaux correspondent aux travaux liés à la gestion technique des bâtiments - GTB (218,2 k€) et au Centre Du Guesclin (238,1 k€).

➤ 1 324,8 k€ en équipement pour les services municipaux

L'investissement réalisé au titre des équipements pour les services municipaux correspond au maintien en opérationnalité du parc de flotte de véhicules et d'engins municipaux (841,4 k€) et des divers matériels, outillages et autres équipements.

3. La répartition des dépenses d'équipement par AP/CP

Ce point fait l'objet d'une délibération dédiée et détaillée. La gestion en AP/CP permet une programmation pluriannuelle des investissements.

<i>En K€</i>	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
TOTAL	19 166,5	23 882,7	15 093,5
DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 107,1	23 748,7	15 092,6
AP / CP	1 284,7	2 929,6	1 713,7
ADAP	449,7	1 219,0	792,8
Centre Technique Espaces Verts	34,5	65,0	9,4
Eglise-Notre-Dame	61,1	16,6	13,4
Rénovation Hôtel de Ville	0,0	330,0	214,5
Parc Naturel Urbain	69,1	208,2	130,0
Port Boinot	352,0	304,6	240,8
Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André	174,1	666,2	195,7
Secteur Hotel de Ville	144,2	120,0	117,0
Autres dépenses d'équipement	17 822,4	20 819,1	13 379,0

F. Un niveau de recettes d'investissement (14 173,4 k€) stable

➤ Présentation des recettes d'investissement

En K€	CA 2020	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / Voté 2022 (en %)
TOTAL	15 448,7	14 719,2	15 720,8	14 173,4	-545,7	-3,71%	-1 547,3	-9,84%
Recettes d'équipement	3 404,7	3 009,2	4 144,2	2 745,1	-264,1	-8,78%	-1 399,1	-33,76%
Subventions des projets par financeurs	2 801,0	2 560,4	3 618,1	2 617,6	57,3	2,24%	-1 000,5	-27,65%
Europe	61,0	82,5	0,0	0,0	-82,5	-100,00%	0,0	/
Etat et établissements nationaux	560,6	1 505,1	1 665,6	1 178,9	-326,3	-21,68%	-486,7	-29,22%
Région Nouvelle Aquitaine	23,4	0,0	200,0	205,9	205,9	/	5,9	2,94%
Conseil départemental des Deux-Sèvres	187,2	159,3	298,1	259,9	100,6	63,14%	-38,2	-12,81%
Agglo Niort	1 858,0	698,7	1 282,7	833,2	134,5	19,26%	-449,5	-35,04%
Autres	110,8	114,8	171,7	139,8	25,0	21,79%	-32,0	-18,62%
Remboursement d'opérations pour compte de tiers	589,7	447,9	454,0	55,0	-392,9	-87,73%	-399,1	-87,89%
Remboursement de subventions trop versées	0,3	0,9	31,0	31,0	30,1	3365,61%	0,0	0,00%
Participations pour voiries et réseaux	13,7	0,0	41,0	41,4	41,4	/	0,4	1,08%
Excédents de fonctionnement capitalisés	8 400,0	8 485,7	7 948,6	7 948,6	-537,1	-6,33%	0,0	0,00%
Autres recettes d'investissement	3 644,0	3 224,3	3 628,0	3 479,7	255,4	7,92%	-148,3	-4,09%
FCTVA	2 307,1	2 029,5	1 995,7	1 995,7	-33,7	-1,66%	0,0	0,00%
Taxe d'aménagement	673,7	898,1	1 150,0	997,0	99,0	11,02%	-153,0	-13,30%
Amendes de police	587,6	296,8	447,3	447,3	150,6	50,73%	0,0	0,00%
Autres	75,6	0,0	34,9	39,6	39,6	/	4,7	13,45%

- Le niveau total de recettes d'investissement diminué par des excédents de fonctionnement capitalisés (7 948,6 k€) plus faibles que les années précédentes (- 537,1 k€ / - 6,3 %)

1. 2 745 k€ de recettes d'équipement perçus en 2022

a. Un volume de subventions perçues de la part d'organismes financeurs (2 617 k€) en légère augmentation de CA à CA (+ 57,3 k€ / + 2,2 %)

- Une augmentation des subventions perçues principalement due à l'augmentation des subventions provenant d'entités publiques locales

Une diminution des produits perçus de la part de l'Etat et de ses établissements (- 326,3 k€ / - 21,7 %). Cette diminution importante est en grande partie due à la non-éligibilité à la subvention « construction durable » perçue en 2021 (212 k€) en raison d'un resserrement des conditions d'attribution. L'Etat reste néanmoins le premier financeur en 2022.

Parmi les entités publiques locales ayant contribué au financement d'opérations, il est à noter une augmentation des subventions de la Région (+ 205,6 k€ / + 100 %) et du Conseil départemental (+ 100,6 k€ / + 63,1 %), ainsi qu'une augmentation des subventions perçues de l'Agglo (+ 134,5 k€ / + 19,6 %) tant au titre du PACT II que du PACT III.

En 2022, aucun fonds européen n'a été perçu (- 82,5 k€).

- Les projets principaux ayant bénéficié de subventions d'équipement en 2022

Maison Patronale et Fabrique - Port Boinot (534 k€) :

- Il s'agit d'avances (30 %) du FNADT (fonds national aménagement et développement du territoire), de DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et du fonds friche de la part de l'Etat pour un montant total de 249 k€.

- Le département a apporté son soutien à hauteur de 69 k€ et la CAN à hauteur de 225K€ (PACT III).

Artothèque - Villa Pérochon (310 k€) :

- Il s'agit des soldes de la part de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du FNADT pour un montant global de 210 k€.
- 100 k€ ont été apportés par la région.

Groupe scolaire George Sand (230 k€) :

- Il s'agit en 2022 d'un acompte intermédiaire de la part de l'Etat (DSIL).

Moulin du Roc et salle Avron (527 k€) :

- Il s'agit principalement de soldes DSIL et DRAC pour un total de 266 k€, d'un solde de PACT II (140 k€), d'un solde de la région (100 k€)

Verrière (240,66 k€) :

- À l'issue du paiement des dernières factures les soldes du PACT II (210 k€) et de la DSIL (30,66 k€) ont pu être versées.

Vidéo protection (48,317k€) :

- Il s'agit d'un versement du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance)

➤ *La répartition des recettes par AP/CP*

En K€	CA 2021	Voté 2022	CA 2022
RECETTES D'EQUIPEMENT	3 009,2	4 144,2	2 745,1
AP / CP	349,2	785,0	637,1
ADAP	0,0	76,0	0,0
Centre Technique Espaces Verts	0,0	0,0	0,0
Eglise-Notre-Dame	239,1	0,0	0,0
Rénovation Hôtel de Ville	0,0	175,0	100,0
Parc Naturel Urbain	0,0	0,0	1,4
Port Boinot	110,1	534,0	534,0
Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André	0,0	0,0	0,3
Secteur Hotel de Ville	0,0	0,0	1,4
Autres recettes d'équipement	2 659,9	3 359,2	2 107,9

- b. *Des remboursements perçus du fait d'opérations effectuées sous mandat (55 k€) en diminution (- 392,9 k€ / - 87,7 %) expliquant le niveau moindre de recettes d'équipement perçues en 2022*

Une forte diminution des remboursements d'opérations en investissement pour compte de tiers (- 392,9 k€ / - 87,7%) en raison de la baisse de montants perçus issus de grosses opérations effectuées sous mandat en 2021 (notamment le CIAP-Port Boinot et la Crèche Place du Port).

2. Les autres recettes d'investissement globalement en augmentation

a. *Le FCTVA investissement (1 995,7 k€) relativement stable (- 33,7 k€ / - 1,7%)*

En raison d'un montant de dépenses d'équipement éligibles d'un niveau quasiment équivalent à celui de 2021, le FCTVA est stable à près de 2 millions d'euros (- 33,7 k€ / - 1,66 %).

b. *Le produit de la taxe d'aménagement (997 k€) en augmentation (+ 99 k€ / + 11 %)*

Les produits de taxe d'aménagement perçus ont augmenté à mesure de l'augmentation des projets éligibles (+ 99k€ / + 11 %) notamment du fait du dynamisme immobilier et du nombre de permis de construire que des projets économiques dans les ZAE.

Conformément à la délibération dédiée, le produit de taxe d'aménagement perçu par la ville en 2022 sera ponctionné d'un reversement à l'Agglo correspondant aux montants de taxe d'aménagement perçus sur les autorisations accordées dans les zones d'activités économiques (reversement pesant le budget 2023).

c. *Le produit des amendes de police (447,3 k€) en augmentation (+ 150,6 k€ / + 50,7 %)*

Le produit des amendes de police est en forte augmentation en raison d'un niveau faible en 2021 lié à la faiblesse des amendes de police dressées sur Niort et sur le territoire national du fait de la crise sanitaire (+ 150,6 k€ / + 50,7 %).

2. ANALYSE DES BUDGETS ANNEXES

A. Stationnement

1. Un résultat net cumulé de - 84,4 k€

➤ *Un excédent général de clôture en diminution (- 84 k€ / - 236 %)*

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	2 150 252,28 €	Recettes	954 098,15 €
Dépenses	1 758 650,25 €	Dépenses	910 957,92 €
Résultat de l'exercice	391 602,03 €	Résultat de l'exercice	43 140,23 €
Résultat antérieur	61 944,49 €	Résultat antérieur	-569 819,15 €
Résultat cumulé	453 546,52 €	Résultat cumulé	-526 678,92 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-11 300,00 €
		Résultat net de l'investissement	-537 978,92 €
Résultat net cumulé		-84 432,40 €	

Pour mémoire RESULTATS ANNEE 2021 (y compris dépenses et recettes d'ordres)			
Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	2 387 727,62 €	Recettes	852 437,21 €
Dépenses	1 645 555,84 €	Dépenses	828 782,87 €
Résultat de l'exercice	742 171,78 €	Résultat de l'exercice	23 654,34 €
Résultat antérieur	63 323,08 €	Résultat antérieur	-593 473,49 €
Résultat cumulé	805 494,86 €	Résultat cumulé	-569 819,15 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-173 731,22 €
		Résultat net de l'investissement	-743 550,37 €
Résultat net cumulé		61 944,49 €	

- *Un résultat global d'exploitation en diminution (- 351,9 k€ / - 44 %)*

Le résultat de l'exercice 2022 d'exploitation s'élève à 391,6 k€ contre 742,1 k€ en 2021 (- 350,6 k€ / - 47 %). Le résultat global pour 2022 est de 453,5 k€ [constitué du résultat de l'exercice 2022 augmenté du résultat antérieur reporté de la section d'exploitation (pour 61,9 k€)], contre 805,5 k€ en 2021 (- 351,9 k€ / - 44 %).

- *Le besoin de financement en investissement*

Le résultat de l'exercice 2022 en investissement est de 43 k€ contre 24 k€ en 2021 (+ 19 k€ / - 82%).

Le besoin de financement en investissement s'élève ainsi à 538 k€ en 2022, contre 746 k€ en 2021 (- 206 k€ / - 28 %).

- *Un excédent général de clôture en forte diminution (- 146 k€ / - 236 %)*

Les résultats font alors apparaître un déficit général de clôture de - 84,3 k€ (- 146,5 k€ / - 236,3 %).

➤ *Présentation des grands équilibres*

En K€		CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en K€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en K€)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	1 977,73	1 873,30	1 740,25	-237,48	-12,0%	-133,05	-7,1%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	1 469,95	1 611,63	1 580,90	110,95	7,5%	-30,73	-1,9%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	507,78	261,67	159,35	-348,43	-68,6%	-102,31	-39,1%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	507,78	261,67	159,35	-348,43	-68,6%	-102,31	-39,1%
F	Amortissement d'emprunt	414,82	422,00	422,00	7,18	1,7%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	92,96	-160,33	-262,65	-355,61	-382,5%	-102,31	63,8%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat d'exploitation reporté	0,00	61,94	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	92,96	-98,39	-262,65	-355,61	-382,5%	-164,26	166,9%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	50,00	677,96	78,96	28,96	57,9%	-599,00	-88,4%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	676,83	776,35	776,35	99,52	14,7%	0,00	0,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	626,83	98,39	697,39	70,56	11,3%	599,00	608,8%
I	Financement disponible pour l'investissement	92,96	-98,39	-262,65	-355,61	-382,5%	-164,26	166,9%
O=N-I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

2. Un résultat d'exploitation (159,3 k€) en forte diminution (- 348,4 k€ / - 68,6 %)

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)
DEPENSES	1 469,9	1 611,6	1 580,9	111,0	7,55%	RECETTES	1 977,7	1 873,3	1 740,3	-237,5	-12,01%
Charges à caractère général	1 069,3	1 223,6	1 210,6	141,3	13,21%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	8,2	7,8	8,5	0,3	3,18%
Charges financières	226,7	232,0	215,4	-11,3	-4,98%	Subvention d'équilibre du budget principal	1 000,0	870,0	870,0	-130,0	-13,00%
Charges exceptionnelles	174,0	156,0	154,9	-19,1	-10,96%	Autres produits de gestion courante	969,5	995,5	861,7	-107,7	-11,11%
Impôts sur les sociétés	0,0	0,0	0,0	0,0	/	Autres produits exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0	-100,00%

➤ *Des recettes réelles d'exploitation (1 740,3 k€) en diminution (- 237,5 k€ / - 12 %)*

Les recettes d'exploitation d'un montant de 1 740,3 k€ sont en diminution par rapport à 2021 en raison, d'une part, de la baisse de la subvention exceptionnelle du budget principal (- 130 k€). Le montant de 830 k€ de cette subvention a été défini en fonction de l'équilibre budgétaire voté.

Et d'autre part, une réduction des produits de gestion (- 107,7 k€) relatifs aux recettes provenant des usagers en lien avec un taux de fréquentation horaire en baisse dans les parkings (- 1,49 %).

➤ *Des dépenses réelles d'exploitation (1 580,9 k€) en augmentation (+ 111 k€ / + 7,6 %)*

Les dépenses d'exploitation d'un montant de 1 580,9 k€ sont en hausse de 7,6 % (+ 111 k€) par rapport à 2021 en raison d'une augmentation des charges à caractère général exposées à l'inflation

directement mais aussi indirectement à travers les prestations confiées à des sous-traitants (sécurité par exemple).

Cette hausse aura été partiellement compensée par une baisse des remboursements des intérêts d'emprunt (11,3 k€) en lien avec le rythme du remboursement des échéances d'emprunt et une diminution du périmètre de l'activité d'exploitation des parkings en ouvrage par la So Space (- 20 k€).

3. Un résultat d'investissement (275,4 k€) en augmentation (+ 17,3 k€ / + 6,7 %)

INVESTISSEMENT											
en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)
DEPENSES	418,8	530,1	501,0	82,2	19,62%	RECETTES	676,8	776,3	776,3	99,5	14,70%
Immobilisations corporelles	4,0	108,1	79,0	75,0	1890,55%	Autres réserves	676,8	743,6	743,6	66,7	9,86%
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	/	Immobilisations incorporelles	0,0	32,8	32,8	32,8	/
Opérations d'équipement	0,0	0,0	0,0	0,0	/	Emprunts et dettes assimilées	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Emprunts et dettes assimilées	414,8	422,0	422,0	7,2	1,73%						

➤ *Des dépenses réelles d'investissement (501 k€) en augmentation (+ 82,2 k€ / + 19,6 %)*

Les principaux mouvements en dépenses sont constitués du remboursement du capital de la dette (pour 422 k€) en légère hausse par rapport à 2021, des travaux de mise aux normes sur les bornes de paiement pour les parkings de la Brèche et du Moulin du Milieu (45,2 k€) et l'annulation d'un titre émis en 2021 (39,2 k€).

➤ *Des recettes réelles d'investissement (776,3 k€) en augmentation (+ 99,5 k€ / + 14,7 %)*

Le montant des réserves inscrit en recettes d'investissement (743,6 k€) correspond à l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de l'exercice n-1 (2021). Une recette de 32,8 k€ a été perçue dans le cadre du contentieux sur le parking de la Brèche.

B. Pompes funèbres

1. Un résultat net cumulé de - 8,5 k€

➤ *Un excédent général de clôture en augmentation (+ 9,7 k€ / - 53 %)*

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	48 597,51 €	Recettes	0,00 €
Dépenses	38 905,62 €	Dépenses	0,00 €
Résultat de l'exercice	9 691,89 €	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur	-25 471,39 €	Résultat antérieur	7 320,41 €
Résultat cumulé	-15 779,50 €	Résultat cumulé	7 320,41 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	7 320,41 €
Résultat net cumulé		-8 459,09 €	

Pour mémoire RESULTATS ANNEE 2021 (y compris dépenses et recettes d'ordres)			
Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	56 609,16 €	Recettes	0,00 €
Dépenses	58 118,52 €	Dépenses	0,00 €
Résultat de l'exercice	-1 509,36 €	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur	-23 962,03 €	Résultat antérieur	7 320,41 €
Résultat cumulé	-25 471,39 €	Résultat cumulé	7 320,41 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	7 320,41 €
Résultat net cumulé		-18 150,98 €	

- *Un résultat global d'exploitation en hausse (+ 9,7 k€ / - 44 %)*

Le résultat de l'exercice 2022 d'exploitation s'élève à 9,7 k€ contre - 1,5 k€ en 2021 (+ 11,2 k€ / - 742 %). Cette tendance 2022 sur les résultats d'exploitation marque une résorption du déficit d'exploitation, à consolider dans le temps. Le résultat global pour 2022 reste négatif – 15,8 k€ [constitué du résultat de l'exercice 2022 augmenté du résultat antérieur reporté de la section d'exploitation (pour – 25,5 k€ montant cumulé en 2021)].

- *Le besoin de financement en investissement*

Le résultat de l'exercice 2022 en investissement est de 7,3 k€ identique à 2021.

Le besoin de financement en investissement s'élève ainsi à - 7,3 k€ en 2022 comme en 2021.

- *Un excédent général de clôture toujours déficitaire*

Les résultats font alors apparaître un déficit général de clôture de – 8,4 k€ (+ 9,7 k€ / + 53,4 %).

➤ *Présentation des grands équilibres*

En K€		CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	56,61	88,32	48,60	-8,01	-14,2%	-39,72	-45,0%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	58,12	62,85	38,91	-19,21	-33,1%	-23,94	-38,1%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	-1,51	25,47	9,69	11,20	-742,1%	-15,78	-61,9%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	-1,51	25,47	9,69	11,20	-742,1%	-15,78	-61,9%
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	-1,51	25,47	9,69	11,20	-742,1%	-15,78	-61,9%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat d'exploitation reporté (recette nette)	0,00	-25,47	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	-1,51	0,00	9,69	11,20	-742,1%	9,69	
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,00	7,32	0,00	0,00	0,0%	-7,32	-100,0%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	0,00	7,32	0,00	0,00	0,0%	-7,32	-100,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	
I	Financement disponible pour l'investissement	-1,51	0,00	9,69	11,20	-742,1%	9,69	
O = N - I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

2. Un résultat d'exploitation (9,7 k€) en augmentation (+ 11,2 k€ / - 742 %)

EXPLOITATION											
en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)
DEPENSES	58,1	62,8	38,8	-19,3	-33,17%	RECETTES	56,6	88,3	48,5	-8,1	-14,33%
Charges à caractère général	16,2	18,2	16,4	0,2	1,07%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	56,6	88,3	48,5	-8,1	-14,32%
Charges de personnel	41,9	44,0	22,5	-19,4	-46,36%	Subvention d'équilibre du budget principal	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Autres charges de gestion courante	0,0	0,3	0,0	0,0	/	Autres produits de gestion courante	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Charges financières	0,0	0,0	0,0	0,0	/	Autres produits exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0	-100,00%
Charges exceptionnelles	0,0	0,3	0,0	0,0	-100,00%						
Impôts sur les sociétés	0,0	0,0	0,0	0,0	/						

➤ *Des recettes réelles d'exploitation (48,5 k€) en diminution (- 8,1 k€ / - 14,3 %)*

Des recettes réelles d'exploitation sont en baisse de - 8,1 k€ (- 14,3 %) en raison de la diminution du nombre de fossoyages réalisés en 2022 réduisant ainsi le volume des produits des services.

➤ *Des dépenses réelles d'exploitation (38,8 k€) en diminution (- 19,3 k€ / - 33,2 %)*

Des dépenses réelles d'exploitation sont en diminution de - 19,3 k€ (- 33,2 %) justifiée principalement par la diminution des charges de personnel (liée à une vacance temporaire d'emploi sur la période).

3. L'absence de mouvements en investissement

INVESTISSEMENT											
en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)
DEPENSES	0,0	7,3	0,0	0,0	/	RECETTES	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Immobilisations corporelles	0,0	7,3	0,0	0,0	/	Autres réserves	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	/	Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Opérations d'équipement	0,0	0,0	0,0	0,0	/	Emprunts et dettes assimilées	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Emprunts et dettes assimilées	0,0	0,0	0,0	0,0	/						

Ce budget ne génère pas de mouvement d'investissement.

C. Crématorium

1. Un résultat net cumulé de 4 028,9 k€

➤ *Un excédent général de clôture en augmentation (+ 375 k€ / + 10 %)*

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	837 740,21 €	Recettes	87 854,39 €
Dépenses	507 479,47 €	Dépenses	51 362,47 €
Résultat de l'exercice	330 260,74 €	Résultat de l'exercice	36 491,92 €
Résultat antérieur	3 399 224,49 €	Résultat antérieur	271 633,83 €
Résultat cumulé	3 729 485,23 €	Résultat cumulé	308 125,75 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-8 666,67 €
		Résultat net de l'investissement	299 459,08 €
Résultat net cumulé		4 028 944,31 €	

Pour mémoire RESULTATS ANNEE 2021 (y compris dépenses et recettes d'ordres)			
Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	811 668,13 €	Recettes	87 050,08 €
Dépenses	535 800,90 €	Dépenses	15 485,24 €
Résultat de l'exercice	275 867,23 €	Résultat de l'exercice	71 564,84 €
Résultat antérieur	3 123 357,26 €	Résultat antérieur	200 068,99 €
Résultat cumulé	3 399 224,49 €	Résultat cumulé	271 633,83 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-17 187,00 €
		Résultat net de l'investissement	254 446,83 €
Résultat net cumulé		3 653 671,32 €	

- *Un résultat global d'exploitation en augmentation (+ 330,3 k€ / + 10 %)*

Le résultat de l'exercice 2022 d'exploitation s'élève à 330,3 k€ contre 275,9 k€ en 2021 (+ 54,4 k€ / + 20 %). Le résultat global pour 2022 est de 3 729,5 k€ [constitué du résultat de l'exercice 2022 augmenté du résultat antérieur reporté de la section d'exploitation (pour 3 399,2 k€ soit le montant cumulé 2021)].

- *Le besoin de financement en investissement*

Le résultat de l'exercice 2022 en investissement est de 36,5 k€ contre 71,6 k€ en 2021 (- 35 k€ / - 49 %).

Le besoin de financement en investissement s'élève ainsi à - 299,5 k€ en 2022, contre - 254,5 k€ en 2021 (- 45 k€ / - 18 %).

- *Un excédent général de clôture en augmentation (+ 375,2 k€ / + 10 %)*

Les résultats font alors apparaître un excédent de clôture de + 4 028,9 k€ (+ 375,2 k€ / + 10 %).

➤ *Présentation des grands équilibres*

En K€		CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	811,67	809,00	837,74	26,07	3,2%	28,74	3,6%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	450,37	4 120,37	419,63	-30,75	-6,8%	-3 700,75	-89,8%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	361,29	-3 311,37	418,12	56,82	15,7%	3 729,49	-112,6%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	361,29	-3 311,37	418,12	56,82	15,7%	3 729,49	-112,6%
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	361,29	-3 311,37	418,12	56,82	15,7%	3 729,49	-112,6%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat d'exploitation reporté	0,00	3 399,22	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	361,29	87,85	418,12	56,82	15,7%	330,26	375,9%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	15,49	359,49	51,36	35,88	231,7%	-308,13	-85,7%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	1,62	271,63	0,00	-1,62	-100,0%	-271,63	-100,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-13,86	-87,85	-51,36	-37,50	270,5%	36,49	-41,5%
I	Financement disponible pour l'investissement	361,29	87,85	418,12	56,82	15,7%	330,26	375,9%
O = N-I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	-100,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

2. Un résultat d'exploitation (418,1 k€) en augmentation (+ 56,9 k€ / + 15,7 %)

EXPLOITATION											
en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)	
DEPENSES	450,4	4 120,4	419,6	-30,7	-6,83%	RECETTES	811,7	809,0	837,7	26,1	3,21%
Charges à caractère général	197,5	3 818,9	134,8	-62,7	-31,74%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	811,1	809,0	836,5	25,4	3,14%
Charges de personnel	251,5	287,6	275,2	23,7	9,40%	Subvention d'équilibre du budget principal	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Autres charges de gestion courante	0,2	2,8	2,8	2,6	1420,96%	Autres produits de gestion courante	0,0004	0,0000	0,0019	0,0015	344,19%
Charges financières	0,0	0,0	0,0	0,0	/	Atténuation de charges	0,0	0,0	0,6	0,6	/
Charges exceptionnelles	1,1	10,0	6,0	4,9	423,64%	Autres produits exceptionnels	0,6	0,0	0,3	-0,4	-58,05%
Dotations pour provisions	0,0	1,1	0,8	0,8	/	Reprises sur provisions	0,0	0,0	0,4	0,4	/

➤ *Des recettes réelles d'exploitation (837,7 k€) en augmentation (+ 26,1 k€ / + 3,2 %)*

Les recettes réelles d'exploitation sont en augmentation de + 26,1 k€ (+ 3,2 %) avec notamment un volume plus important de crémations en 2022 expliquant la hausse des produits de services.

➤ *Des dépenses réelles d'exploitation (419,6 k€) en diminution (- 30,7 k€, soit - 6,83 %)*

Les dépenses réelles d'exploitation sont en diminution de - 30,7 k€, justifiée par la baisse des charges à caractère général notamment sur la maintenance (- 38,6 k€ - un redimensionnement du marché avait eu lieu en 2021) et même s'il est constaté une augmentation des charges de personnel (+ 23,7 k€).

3. Un résultat d'investissement (- 51,4 k€) en diminution (- 37,5 k€ / + 270,5 %)

INVESTISSEMENT											
en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)
DEPENSES	15,5	359,5	51,4	35,9	231,69%	RECETTES	1,6	0,0	0,0	-1,6	-100,00%
Immobilisations corporelles	13,8	99,7	17,7	3,8	27,79%	Subvention d'investissement	1,6	0,0	0,0	-1,6	-100,00%
Opérations d'équipement	1,7	258,2	32,1	30,4	1842,96%						
Subvention d'investissement	0,0	1,6	1,6	1,6	/						

➤ *Absence des recettes réelles d'investissement en 2022*

Aucune recette réelle d'investissement perçue en 2022 contrairement à 2021 (-1,6 k€).

➤ *Des dépenses réelles d'investissement (51,4 k€) en augmentation (+ 35,9 k€ / + 231,7 %)*

Des dépenses réelles d'investissement sont en augmentation de + 35,9 k€ (+ 231,7 %) en raison principalement de nouvelles opérations d'équipement (étude sur le nouveau crématorium).

D. Parc de Noron

1. Un résultat net cumulé de 398,1 k€

➤ *Un excédent général de clôture en augmentation (+ 176 k€ / + 80 %)*

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	1 060 788,43 €	Recettes	105 005,08 €
Dépenses	894 749,07 €	Dépenses	119 500,25 €
Résultat de l'exercice	166 039,36 €	Résultat de l'exercice	-14 495,17 €
Résultat antérieur	95 284,98 €	Résultat antérieur	201 767,76 €
Résultat cumulé	261 324,34 €	Résultat cumulé	187 272,59 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-50 465,80 €
		Résultat net de l'investissement	136 806,79 €
Résultat net cumulé		398 131,13 €	

Pour mémoire RESULTATS ANNEE 2021 (y compris dépenses et recettes d'ordres)			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	852 873,70 €	Recettes	118 256,62 €
Dépenses	947 831,13 €	Dépenses	73 026,71 €
Résultat de l'exercice	-94 957,43 €	Résultat de l'exercice	45 229,91 €
Résultat antérieur	190 242,41 €	Résultat antérieur	156 537,85 €
Résultat cumulé	95 284,98 €	Résultat cumulé	201 767,76 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-75 259,33 €
		Résultat net de l'investissement	126 508,43 €
Résultat net cumulé		221 793,41 €	

- *Un résultat global de fonctionnement en augmentation (+ 261 k€ / - 275 %)*

Le résultat de l'exercice 2022 de fonctionnement s'élève à 166 k€ contre - 95 k€ en 2021 (+ 261 k€ / - 275 %). Le résultat global pour 2022 atteint 261,3 k€ [constitué du résultat de l'exercice 2022 augmenté du résultat antérieur reporté de la section de fonctionnement (pour 95,3 k€ soit le montant cumulé 2021)].

- *Le besoin de financement en investissement*

Le résultat de l'exercice 2022 en investissement est de - 14,5 k€ contre 45,2 k€ en 2021 (- 59,7 k€ / - 132 %).

Le besoin de financement en investissement s'élève ainsi à + 136,8 k€ en 2022, contre + 126,5 k€ en 2021 (- 45 k€ / - 18 %).

- *Un excédent général de clôture en augmentation (+ 176,3 k€ / + 79 %)*

Les résultats font alors apparaître un excédent de clôture de + 398,1 k€ (+ 176,3 k€ / + 79 %).

➤ *Présentation des grands équilibres*

En K€		CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en %)
A°	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	852,87	1 030,90	1 060,79	207,91	24,4%	29,89	2,9%
B°	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	829,57	1 021,18	789,74	-39,83	-4,8%	-231,44	-22,7%
C = A - B	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF)	23,30	9,72	271,04	247,75	1063,3%	261,32	2688,5%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	23,30	9,72	271,04	247,75	1063,3%	261,32	2688,5%
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	23,30	9,72	271,04	247,75	1063,3%	261,32	2688,5%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	95,28	0,00	0,00	0,0%	-95,28	-100,0%
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	23,30	105,01	271,04	247,75	1063,3%	166,04	158,1%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	73,03	306,77	119,50	46,47	63,6%	-187,27	-61,0%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	0,00	201,77	0,00	0,00	0,0%	-201,77	-100,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-73,03	-105,01	-119,50	-46,47	63,6%	-14,50	13,8%
I	Financement disponible pour l'investissement	23,30	105,01	271,04	247,75	1063,3%	166,04	158,1%
O=N-I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

2. Un résultat de fonctionnement (271 k€) en forte augmentation (+ 247,7 k€ / + 1 063 %)

FUNCTIONNEMENT

en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)
DEPENSES	829,6	1 021,2	789,7	-39,8	-5,0%	RECETTES	852,9	1 030,9	1 060,6	207,7	19,6%
Charges à caractère général	308,5	385,2	210,4	-98,2	-46,7%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	89,1	320,0	345,5	256,4	74,2%
Charges de personnel	504,3	607,6	553,3	49,0	8,9%	Subvention d'équilibre du budget principal	759,0	710,0	710,0	-49,0	-6,9%
Autres charges de gestion courante	3,7	7,7	5,9	2,2	37,4%	Atténuation de charges	0,0	0,9	0,9	0,9	100,0%
Charges exceptionnelles	13,1	18,5	18,4	5,3	28,8%	Recettes exceptionnelles	4,8	0,0	4,2	-0,7	-15,7%
Dotations aux provisions - créances douteuses	0,0	2,2	1,8	1,8	100,0%						

➤ *Des recettes réelles de fonctionnement (1 060,6 k€) en augmentation (+ 207,7 k€ / + 19,6 %)*

Des recettes réelles de fonctionnement sont en augmentation de + 207,7 k€ (+ 19,6 %) en raison principalement de la reprise sur une année complète de l'activité du Parc avec des événements d'importance tel que le Salon Atlantica générant plus de recettes.

Cette hausse des ressources directes a permis une diminution de la subvention d'équilibre perçue du budget principal.

➤ *Des dépenses réelles de fonctionnement (789,7 k€) en diminution (- 39,8 k€ / - 5 %)*

Des dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution de - 39,8 k€ (- 5 %) justifiée par une baisse des charges à caractère général.

L'exécution des dépenses d'approvisionnement en eau et électricité sont globalement en diminution (-102,3 k€ / - 81%) en raison d'une mise en cohérence de la méthode de suivi de ces dépenses telle qu'appliquée pour le budget principal.

De même, diverses prestations de services n'ont pas eu lieu en 2022 expliquant la diminution de compte 611 (- 14,4 k€ / - 100 %).

Les dépenses de masse salariales sont en hausse de 49 K€ (+ 8,9 %) du fait de l'impact en année pleine des postes pourvus en fin 2021 et du fait de la revalorisation du point d'indice (3,5 %) s'appliquant à partir du 1er juillet, des réformes catégorielles (agents de catégorie B et C) et des évolutions liées au déroulement de la carrière (glissement vieillesse technicité, avancements de grades et promotions internes).

3. Un résultat d'investissement (- 119,5 k€) en diminution (- 46,7 k€ / + 63,6 %)

INVESTISSEMENT											
en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)
DEPENSES	73,0	306,8	119,5	46,5	38,9%	RECETTES	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Immobilisations corporelles	73,0	306,8	119,5	46,5	38,9%	Autres réserves	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	/						/

➤ Absence des recettes réelles d'investissement en 2022

Aucune recette réelle d'investissement perçue pour ce budget annexe.

➤ Des dépenses réelles d'investissement (119,5 k€) en augmentation (+ 46,5 k€ / + 38,9 %)

Des dépenses réelles d'investissement sont en augmentation de + 46,5 k€ (+ 38,9 %) en raison principalement de travaux effectués sur le Dôme de Noron (alimentation de gaz) et sur le Pavillon des colloques (poste de transformation haute tension).

E. Chaufferie Bois des Brizeaux

1. Un résultat net cumulé de 35,4 k€

➤ *Un excédent général de clôture en augmentation (+ 10,4 k€ / + 41 %)*

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	152 708,19 €	Recettes	91 017,64 €
Dépenses	145 763,47 €	Dépenses	87 591,78 €
Résultat de l'exercice	6 944,72 €	Résultat de l'exercice	3 425,86 €
Résultat antérieur	11 617,90 €	Résultat antérieur	13 395,74 €
Résultat cumulé	18 562,62 €	Résultat cumulé	16 821,60 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	16 821,60 €
Résultat net cumulé		35 384,22 €	

Pour mémoire RESULTATS ANNEE 2021 (y compris dépenses et recettes d'ordres)			
Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	129 725,46 €	Recettes	91 017,64 €
Dépenses	116 303,38 €	Dépenses	87 591,78 €
Résultat de l'exercice	13 422,08 €	Résultat de l'exercice	3 425,86 €
Résultat antérieur	-1 804,18 €	Résultat antérieur	9 969,88 €
Résultat cumulé	11 617,90 €	Résultat cumulé	13 395,74 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	13 395,74 €
Résultat net cumulé		25 013,64 €	

- *Un résultat global d'exploitation en diminution (- 6,5 k€ / - 48 %)*

Le résultat de l'exercice 2022 d'exploitation s'élève à 6,9 k€ contre 13,4 k€ en 2021 (- 6,5 k€ / - 48 %). Le résultat global pour 2022 atteint 18,6 k€ [constitué du résultat de l'exercice 2022 augmenté du résultat antérieur reporté de la section d'exploitation (pour 11,6 k€ soit le montant cumulé 2021)].

- *Le besoin de financement en investissement*

Le résultat de l'exercice 2022 en investissement est de 36,5 k€ contre 71,6 k€ en 2021 (- 35 k€ / - 49 %).

Le besoin de financement en investissement s'élève ainsi à - 16,8 k€ en 2022, contre - 13,4 k€ en 2021 (+ 3,4 k€ / + 26 %).

- *Un excédent général de clôture en augmentation (+ 10,4 k€ / + 41 %)*

Les résultats font alors apparaître un excédent de clôture de + 35,4 k€.

➤ *Présentation des grands équilibres*

En K€		CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en k€)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (en %)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en k€)	Ecart CA 2022 / VOTE 2022 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	42,13	65,95	65,12	22,98	54,5%	-0,83	-1,3%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	25,29	74,57	54,75	29,46	116,5%	-19,82	-26,6%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	16,85	-8,62	10,37	-6,48	-38,4%	18,99	-220,3%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	16,85	-8,62	10,37	-6,48	-38,4%	18,99	-220,3%
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	16,85	-8,62	10,37	-6,48	-38,4%	18,99	-220,3%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat d'exploitation reporté	0,00	11,62	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	16,85	3,00	10,37	-6,48	-38,4%	7,37	245,7%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,00	16,40	0,00	0,00	0,0%	-16,40	-100,0%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	0,00	13,40	0,00	0,00	0,0%	-13,40	-100,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	0,00	-3,00	0,00	0,00	0,0%	3,00	-100,0%
I	Financement disponible pour l'investissement	16,85	3,00	10,37	-6,48	-38,4%	7,37	245,7%
O = N - I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	-100,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

2. Un résultat d'exploitation en diminution (- 6,48 k€ / - 38,4 %)

EXPLOITATION												
en milliers d'euros		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)	
DEPENSES		25,3	74,6	54,7	29,5	116,51%	RECETTES	42,1	66,0	65,1	23,0	54,55%
Charges à caractère général		25,3	74,6	54,7	29,5	116,51%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	0,0	0,0	0,0	0,0	/
							Subvention d'équilibre du budget principal	24,3	0,0	0,0	-24,3	-100,00%
							Autres produits de gestion courante	17,9	27,0	15,4	-2,5	-13,83%
							Autres produits exceptionnels	0,0	39,0	49,7	49,7	/

➤ *Des recettes réelles d'exploitation (65,1 k€) en augmentation (+ 29,5 k€ / + 23 %)*

Les recettes réelles d'exploitation sont en augmentation de + 23 k€ (+ 54,5 %) s'expliquant par la recette exceptionnelle (39 k€) demandée à l'ancien délégataire (IDEX) pour le changement des compteurs.

➤ *Des dépenses réelles d'exploitation (419,6 k€) en diminution (- 30,7 k€ / - 6,8 %)*

Les dépenses réelles d'exploitation sont en augmentation de + 29,5 k€ (+ 116,5 %) avec notamment le changement des compteurs (39 k€), des frais de contrôle des compteurs d'énergie thermique et l'évacuation des sacs de cendres (16,1 k€)

3. L'absence de mouvements en investissement

INVESTISSEMENT											
en milliers d'euros	CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)		CA 2021	Voté 2022	CA 2022	Ecart CA 2022 / CA 2021 (val)	Ecart CA 2022 / CA 2021 (%)
DEPENSES	0,0	16,4	0,0	0,0	/	RECETTES	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	/	Autres réserves	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Immobilisations incorporelles	0,0	16,4	0,0	0,0	/	Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	/

Ce budget n'a généré de mouvement d'investissement en 2022.

3. ANALYSE DE LA DETTE

A. Présentation générale de la dette au 31/12/2022

Tous budgets confondus, l'encours de la dette était de 67 156 039,75 € au 31/12/2022 contre 67 181 049,50 € au 31/12/2021, soit une baisse de - 0,04 %.

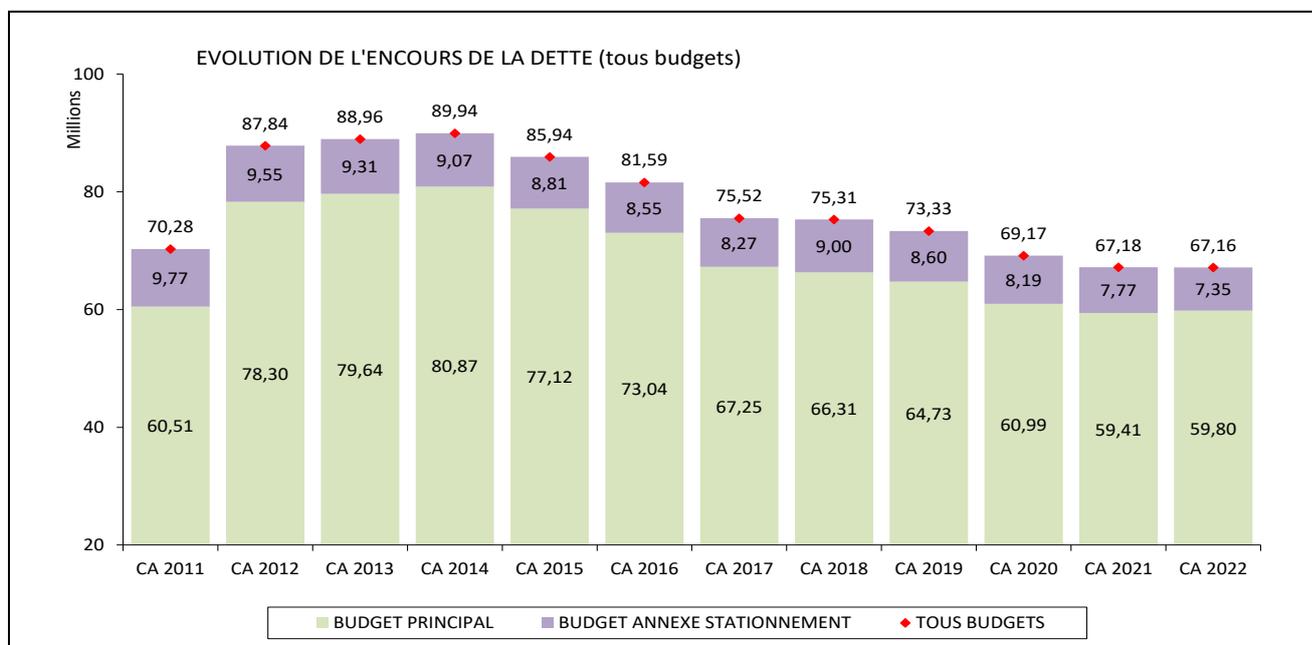
K€	2021	2022	Ecart en K€	Ecart en %
Budget principal	59 407,22	59 804,21	396,99	0,67%
Budget Stationnement	7 773,83	7 351,83	-422,00	-5,43%
Encours cumulé	67 181,05	67 156,04	-25,01	-0,04%

Concernant le budget principal, l'encours présentait au 31 décembre 2022 une valeur de 59 804 205,09 € dont 75 % des prêts sont indexés sur des taux fixes.

L'encours pour le BA Stationnement était de 7 351 834,66 € portant sur 2 emprunts 100 % à taux fixe.

Tous les emprunts souscrits par la collectivité, pour les 2 budgets (budget principal et budget annexe Stationnement), sont classés 1 A dans la charte Gissler : taux fixe simple ou taux variable. Ils sont donc tous classés sans risque.

B. L'évolution de la dette



Depuis 2014, tout en conservant sa capacité à investir, la Ville de Niort a mis en œuvre une politique de désendettement afin d'assainir sa situation financière.

Or, tout en maîtrisant la baisse de l'encours, la collectivité a, néanmoins, mobilisé 35 100 k€ d'emprunts nouveaux pendant les 9 derniers exercices pour financer les investissements du budget principal.

Le remboursement du capital cumulé sur la même période représente 54 940 k€.

Ainsi, elle a financé par l'emprunt 26 % du volume des dépenses d'équipement réalisées entre 2014 et 2022.

La capacité de désendettement de la Ville de Niort est de 4,6 années au 31/12/2022 et était de 6,2 années au 31/12/2021. Elle était en 2021 un peu au-dessous de la moyenne des Villes de même strate¹.

Avec un résultat très positif de son compte administratif 2022, la Ville poursuit donc ses efforts pour dégager des marges de manœuvre et réduire sa capacité de désendettement.

C. Impact de la hausse des taux sur la stratégie d'emprunt

Cumulé aux résultats antérieurs, le bon résultat de l'exercice 2022 de la collectivité va lui permettre de bénéficier des taux d'intérêts favorables au regard de ceux pratiqués sur les marchés interbancaires même s'ils sont nettement plus élevés que ces dernières années.

En mai 2022, compte tenu de hausse des taux la Ville a adapté sa stratégie d'emprunt pour souscrire un prêt avec Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels de 5 millions d'euros sur une durée de 20 ans pour un taux fixe de 1,63 %. Dans le cadre des restes à réaliser 2021, elle avait conclu, en décembre 2021 un emprunt auprès de La Banque Postale de 7 millions d'euros sur une durée de 20 ans pour un taux fixe de 0,71 % (soit 0,9 point de moins que celui de mai 2022).

¹ Source : Données issues de l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL)

4. RESULTATS CONSOLIDES

La consolidation des résultats offre vision globale de la situation financière de la ville, tenant compte du budget principal et des budgets annexes.

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement		
Tous Budgets Confondus <i>(budget principal et budgets annexes)</i>	Recettes	94 623 777,35 €	Recettes	29 429 634,33 €
	Dépenses	82 699 454,06 €	Dépenses	27 259 093,80 €
	Résultat de l'exercice	11 924 323,29 €	Résultat de l'exercice	2 170 540,53 €
	Résultat antérieur	4 838 936,53 €	Résultat antérieur	-11 214 079,22 €
	Résultat cumulé	16 763 259,82 €	Résultat cumulé	-9 043 538,69 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	1 968 920,13 €
			Résultat net de l'investissement	-7 074 618,56 €
	Résultat net cumulé		9 688 641,26 €	

Pour mémoire RESULTATS ANNEE 2021 (y compris dépenses et recettes d'ordres)				
2021	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Tous Budgets Confondus <i>(budget principal et budgets annexes)</i>	Recettes	94 409 731,65 €	Recettes	25 904 868,91 €
	Dépenses	85 677 661,67 €	Dépenses	28 842 925,96 €
	Résultat de l'exercice	8 732 069,98 €	Résultat de l'exercice	-2 938 057,05 €
	Résultat antérieur	4 799 061,47 €	Résultat antérieur	-8 276 022,17 €
	Résultat cumulé	13 531 131,45 €	Résultat cumulé	-11 214 079,22 €
			Restes à réaliser nets (Reports)	2 968 264,53 €
			Résultat net de l'investissement	-8 270 594,87 €
	Résultat net cumulé		5 260 536,58 €	